

MAI 2021

L'ŌÉRIN



Aussois
Le village-station
des familles

LE JOURNAL DES GENS D'AUSSOIS



-  Informations municipales 02
-  Aménagements et travaux 06
-  Zoom sur... 09

-  Vie associative 18
-  Portraits de nos champions 26
-  Nouveautés chez les commerçants 28

FI OUL 73

PRODUITS PÉTROLIERS

04 79 05 42 01

130 rue de la Boucle - 73500 MODANE
fioul73@wanadoo.fr

sicolcopy.fr
CADEAUX | PAPETERIE | IMPRESSIONS TOUTS FORMATS

Cadeaux, Carterie 

 Papeterie, Cartouches d'encre

Mobilier de bureaux 

 Création graphique

Impression et marquage publicitaire

  tous formats, tous supports



73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Tél. : **04 79 59 80 34**

73500 FOURNEAUX

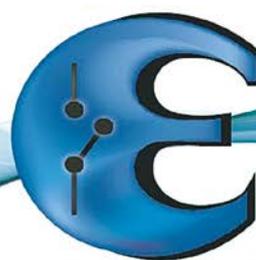
Tél. : **04 79 05 27 19**

S.N CACHARD

6, rue des Casernes 73500 Modane

Tel 04 79 05 04 11

contact@cachard.fr



ÉLECTRICITÉ



GROS-OEUVRE • COUVERTURE • ISOLATION • MENUISERIE •
OUTILLAGE • CARRELAGE • PARQUET • LAMBRIS • DRESSING •
SALLE DE BAIN • AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

POINT.P VALCENIS

ZA le Chalp, 73480 LANSLEBOURG MONT CENIS
Tél. 04 79 05 93 92

Du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Et le samedi de 8h00 à 12h00

 **POINT.P**
VOTRE RÉUSSITE COMMENCE ICI

pointp.fr



Bruno LOMBARD

Pôle santé - Zone d'Activités Matussière

73500 MODANE - FOURNEAUX

TÉL./FAX 04 79 05 10 63

MARTOÏA B.T.P.

TERRASSEMENT . DEMOLITION . GROS ŒUVRE . SCIAGE . VRD . GENIE CIVIL . ROUTES

263, Rue de Guille – 73300 St Jean de Maurienne

Tél. : 04 79 64 08 09

SOMMAIRE

**Informations municipales** 02

- Editorial 02
- Trombinoscope conseil municipal 04
- À nos aînés 05

**Agenda** 05**Informations utiles** 05

- Cabinet médical du docteur Clément Adra 05

**Aménagements et travaux** 06

- Exemple d'une réalisation :
le parking du Plan de la Croix 06
- Les projets en 2021 06
- PITEM Esseillon 07
- En route pour « l'éclairer juste » 07

**Info pratique** 07**Appels à...** 08

- Appel à projets fintan lot n°24 08
- Recherche référents bénévoles pour les sentiers 08

**Zoom sur...** 09

- Concours des villages fleuris 09
- Famille Plus 09
- Interview de Jérôme Choudin 10
- La société Parrachée-Vanoise 11

**Retour sur...** 12

- Championnat de France ski - alpinisme 12
- La Grande Odyssée Savoie Mont-Blanc 12

**Enfance** 13

- Le tournage du film « Le Saut du Diable » 13

**Comprendre** 14

- Urbanisme 14
- Le droit de préemption renforcé 14
- Comprendre la facturation de l'Eau et d'Assainissement 15

**Nos joies, nos peines année 2020/2021** 16

- Le père Jean Col 16
- Adeline et Maurice Colly 17

**Vie associative** 18

- Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques 18
- L'Association des Parents d'Élèves 19
- Association Chalet de la Paix 19
- Bureau des Guides 20
- Le Devenir d'Aussois 21
- Groupe folklorique Lo Zoérin 21
- Les Amis du Musée 22
- Réflexion Avenir Aussois 22
- Ski-Club La Gentiane 23
- Vol Libre Vanoise 24

**Portraits de nos champions** 26

- Owen Branjonneau 26
- Théo Faure et Lucas Buisson 26
- Nathan Pecqueur col 27

**Nouveautés chez les commerçants** 28

- Interview de Alti Mod 28
- Interview Dame Jeanne 29
- Interview La Roche du Croué 30
- Interview L'Hair'ber 31

**Histoire** 32

- Aussois autrefois, les noms de famille d'Aussois 32
- Petite poésie en Patois 33
- Peyra Levrousa - La pierre des Lièvres 33
- Le clocher d'Aussois 34

**Tribune libre** 34**Revue de presse** 35**Aussois**

le village station des familles

Mairie d'Aussois
4 rue de l'Eglise - 73500 Aussois
Tél.: 04 79 20 30 40

Ouverte du
lundi au vendredi de 14h à 17h
Mél: mairie@aussois.com
Site internet: mairie-aussois.com



Pour rester informé en temps réel, téléchargez
l'Application Panneau Pocket

Et recevez les informations en direct sur votre portable

Ou sur internet :

<https://app.panneaupocket.com/ville/898931387-aussois-73500>

Directeur de la publication : Stéphane Boyer

Comité de rédaction : Caroline Menon

Crédits photos : Mairie d'Aussois - OT HMV

Publicité : Gap éditions

Réalisation, maquette, impression : Gap éditions

Tirage : 500 exemplaires

Diffusion : en boîtes aux lettres

Ne pas jeter sur la voie publique ni dans la nature





Éditorial

par Stéphane Boyer

Chères Aussoyennes, chers Aussoyens, chers amis,

C'est avec plaisir qu'après la création des « *Flash Oérin* », nous renouons avec la parution d'un nouvel Oérin annuel dans lequel vous trouverez des informations relatives à l'action municipale, mais aussi à la vie des associations, à l'histoire de notre village, et des interviews de nos jeunes sportifs ou des nouveaux commerçants...



CRISE SANITAIRE

Il faut bien l'avouer, depuis le 15 mars 2020 le monde a changé, Aussois a changé, bien sûr je ne parle pas du résultat des élections municipales, mais bien de cette pandémie liée au coronavirus!

Depuis l'apparition de ce virus sur le territoire français, il a fallu s'adapter et surtout accepter de modifier notre façon de vivre au quotidien. Tout au long de l'année nous avons dû annuler toutes les manifestations publiques, les unes après les autres, que ce soit les commémorations du 08 mai ou du 11 novembre, les vœux de la municipalité, et surtout nos traditionnelles Fête-Dieu et fête du village du 15 août auxquelles nous sommes tant attachés.

Il était aussi inimaginable de devoir fermer du jour au lendemain le domaine skiable lors du premier confinement. Plus incroyable encore, une saison blanche!

Cette décision de fermeture administrative des remontées mécaniques, discutée et discutable, demeure encore incomprise, car depuis plusieurs mois les représentants de l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne (ANMSM), des représentants des socioprofessionnels des remontées mécaniques et des ESF travaillaient en collaboration avec les services de la Préfecture et de l'Etat à l'élaboration d'un protocole sanitaire afin de garantir un accueil de nos vacanciers dans de bonnes conditions (il y a eu plus de 12 versions de ce protocole). Cette fermeture imposée des remontées mécaniques a des conséquences économiques graves, pour les salariés de la Société Parrachée Vanoise, et pour tous les socioprofessionnels et les habitants du village dont beaucoup ont été en activité partielle ou au chômage. C'est la raison pour laquelle, à l'unanimité l'équipe du

conseil municipal s'est prononcée favorablement pour l'attribution d'un carnet de chèques cadeaux d'une valeur de 60 € ou de 120 € selon la composition du foyer pour les familles résidant à l'année à Aussois. Nous espérons que cette aide aura été appréciée par le plus grand nombre.

ATTRACTIVITÉ DE NOTRE DESTINATION PENDANT LA SAISON

Heureusement bien que moins nombreux, les vacanciers ont été au rendez-vous, plus particulièrement pendant la période des fêtes de fin d'année et pendant les vacances scolaires d'hiver dites de « février », cela a permis de générer un peu de chiffres pour les socioprofessionnels, les commerces ouverts et certains hébergeurs professionnels ou particuliers. Afin de maintenir un accueil de qualité dans notre village, les équipes de la Société Parrachée Vanoise se sont mobilisées pour proposer dès les vacances de fin d'année deux itinéraires de ski de randonnée. Et surtout afin de garantir une descente en toute sécurité, l'ouverture d'une piste damnée depuis le sommet de l'Eterlou avec bien entendu le damage du front de neige pour les différentes activités liées à la glisse. Nous savons que cette prestation a été très appréciée par les locaux mais surtout par les vacanciers de notre village et des stations environnantes. Nous espérons qu'ainsi, tous auront eu l'occasion de vivre des moments heureux, de découvrir notre village et qu'ils auront envie d'y revenir pour les prochaines saisons.

LABELLISATION DES BIENS

Par ailleurs, au début de l'automne nous avons fait paraître un document d'information à l'attention des propriétaires de biens d'immobiliers de loisirs afin que tous prennent la mesure de leurs rôles de partenaires indispensables pour le bon fonctionnement de la station. Après une saison 2020 amputée d'une partie des revenus, une saison blanche en 2021, l'objectif est de réussir 2022 en faisant de celle-ci une année exceptionnelle ; pour cela la mobilisation de tous est cruciale.

Il nous faut être à la hauteur d'une clientèle de plus en plus exigeante, notamment en matière de confort de logement. Nous souhaitons que tous les propriétaires s'inscrivent dans une démarche de rénovation et de labellisation de leurs biens. Le réchauffement des lits froids (biens immobiliers occupés moins de 5 semaines par an) doit être une priorité de chacun, il en va de la pérennité de notre station.

FINANCES

Si les finances de la commune ont été assez peu impactées en 2020, il n'en sera pas de même pour les années 2021, 2022 et suivantes. Cette situation résulte des conséquences économiques de la crise sanitaire, renforcée par la décision de la fermeture administrative des remontées mécaniques. Nous nous attendons à une perte sèche de la taxe relative aux remontées mécaniques, à une baisse des cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), de la contribution foncière des entreprises (CFE), à une

diminution de la redevance de la SPL laquelle est basée sur le chiffre d'affaires des remontées mécaniques, et des différents loyers perçus par la commune. Certes, il nous est promis un plan de compensation par le gouvernement mais dont les contours ne sont pas encore connus à ce jour. Soyons réalistes, les probabilités sont faibles que ces aides soient à la hauteur de l'enjeu économique pour l'ensemble des communes supports de station.

Cette réalité économique qui s'impose à nous, nous allons la subir mais pour autant nous ne nous inscrirons pas dans l'attentisme et l'immobilisme. Simplement, elle incitera l'équipe municipale à faire des choix, à prioriser les actions et à rechercher un maximum d'aides financières, notamment en nous inscrivant dans les appels à projets « France Relance » portés par le gouvernement, la Région AURA et le Département.

RÉSEAU D'EAU POTABLE

Un domaine dans lequel nous allons devoir investir car il est prioritaire, concerne l'alimentation en eau potable de notre village. La rénovation du réseau s'impose car nous sommes confrontés à plusieurs problèmes : fuites multiples, vétusté, dysfonctionnement du réseau principal de la Fournache, séparation réseau eau potable et réseau d'irrigation... Dès cette année nous lançons l'étude du schéma directeur d'alimentation en eau potable (outil de programmation et de gestion pour la collectivité qui permet d'avoir une vision globale des besoins et des solutions envisageables), pièce essentielle pour la bonne connaissance du réseau et pour pouvoir s'inscrire dans des dispositifs d'aides.

Ces travaux importants pour le village ne seront pas sans conséquence pour les habitants car la loi impose que « l'eau paye l'eau » c'est-à-dire que tous les investissements doivent être supportés par la Régie de l'eau, et non pas par le budget principal communal. De ce fait, nous serons dans l'obligation de devoir augmenter les tarifs de l'eau et de l'abonnement, voire de recourir à l'emprunt, c'est une mesure difficile mais nécessaire car « l'eau, c'est la vie ».

REMERCIEMENTS

Je terminerai cet éditorial par un remerciement aux équipes communales qui pendant l'année 2020 et ce début d'année 2021, ô combien singulières, ont su tenir le cap afin de maintenir un service public de qualité pour tous.

Un remerciement appuyé également à l'équipe municipale, Adjointes et Conseillers, qui n'a pas chômé et s'est attelée à la tâche sur de nombreux dossiers dont certains sont évoqués dans cet Oérin.

Aussoyennes, Aussoyens, chers Amis, je vous redis ici mon souhait pour toutes et tous d'une très belle année 2021, même si celle-ci a débuté difficilement. J'espère qu'elle se poursuivra dans la joie, la bonne santé et qu'elle nous permettra de nous retrouver très bientôt pour des moments de partage et de convivialité.

TROMBINOSCOPE CONSEIL MUNICIPAL



Stéphane
BOYER
Maire



Maurice
BODECHER
1^{er} adjoint



Hervé
GOMES-LÉAL
2^e adjoint
Vie Communale



Françoise
RICHARD
3^e adjointe
Finances



Jean-Louis
VIGNOUD
4^e adjoint
Aménagement
& Travaux



Jean-Marie
FRESSARD
Conseiller délégué
Tourisme



Jean-Jacques
AGUSTIN
Conseiller



Julie
ARNAUD
Conseillère



Camille
COL
Conseillère



Myriam
COUVERT
Conseillère



Claudette
PAYERNE
BACCARD
Conseillère



Cédric
PÉRILLAT-
MERCEROZ
Conseiller



Adrien
PEYRE DE
GROLEE VIRVILLE
Conseiller



Hervé
RATEL
Conseiller



Philippe
REVEILHAC
Conseiller

Répartition de l'équipe municipale dans les commissions

FINANCES	APPELS D'OFFRES	IMPÔTS Commission communale des impôts directs	EAU, AGRICULTURE, FORÊT	AFFAIRES SOCIALES, CULTURELLES, SCOLAIRES, SPORTIVES	AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX	URBANISME	TOURISME
<ul style="list-style-type: none"> . RICHARD Françoise . PAYERNE-BACCARD Claudette . BODECHER Maurice . REVEILHAC Philippe . AGUSTIN Jean-Jacques 	<ul style="list-style-type: none"> . BOYER Stéphane . ARNAUD Julie . PAYERNE-BACCARD Claudette . RICHARD Françoise . VIGNOUD Jean-Louis . FRESSARD Jean-Marie . RATEL Hervé 	<ul style="list-style-type: none"> . BOYER Stéphane . RICHARD Françoise . BODECHER Maurice . GOMES-LÉAL Hervé . PAYERNE-BACCARD Claudette . AGUSTIN Jean-Jacques 	<ul style="list-style-type: none"> . VIGNOUD Jean-Louis . AGUSTIN Jean-Jacques . REVEILHAC Philippe 	<ul style="list-style-type: none"> . GOMES-LEAL Hervé . PEYRE DE GROLEE VIRVILLE Adrien . COUVERT Myriam . PÉRILLAT Cédric . COL Camille . AGUSTIN Jean-Jacques . PAYERNE-BACCARD Claudette 	<ul style="list-style-type: none"> . REVEILHAC Philippe . BODECHER Maurice . VIGNOUD Jean-Louis . RICHARD Françoise 	<ul style="list-style-type: none"> . REVEILHAC Philippe . BODECHER Maurice . VIGNOUD Jean-Louis . PÉRILLAT Cédric . AGUSTIN Jean-Jacques . RICHARD Françoise 	<ul style="list-style-type: none"> . ARNAUD Julie . FRESSARD Jean-Marie . GOMES-LEAL Hervé . COL Camille . AGUSTIN Jean-Jacques



À nos aînés

Comme il est de coutume chaque année, et à plus forte raison en cette période difficile, la tradition perdure et ce n'est pas moins de 31 aînés Aussoyens nés en 1940 et avant, qui ont bénéficié du traditionnel colis de Noël.

Mi-décembre, Monique Fressard, Claudette Payerne-Baccard, Myriam Couvert et Hervé Gomes-leal se sont retrouvés un après-midi pour sélectionner un petit panel de commerces sur la commune pour composer le colis. Chaque année le petit groupe de travail s'attachera à rencontrer des commerçants différents afin de favoriser la participation la plus importante possible au sein de notre village.

Pour cette année, *Un Brin de Gourmandise*, *le Lutin* (notre bureau de tabac) et *Proxi* ont été retenus par l'équipe, Proxi a offert un supplément pour tous les paquets et nous en profitons pour lui renouveler nos remerciements.

Nous remercions également la SPL Parrachée Vanoise pour la contribution qu'elle a apportée, ainsi que nos petits écoliers de la maternelle pour leurs talents artistiques.

Tous les conseillers municipaux, adjoints, Mr le Maire et Monique Fressard se sont partagés la distribution des colis et se sont rendus chez nos aînés dans le plus grand respect des gestes barrières. Pour les plus fragiles de nos aînés présents au foyer logement de Modane, ce sont les membres de leur famille qui se sont chargés de leur remettre lors d'une petite visite de courtoisie, permettant ainsi l'espace d'un moment de renouer avec le plaisir de se raconter les petites choses de la vie autour d'un café, ou thé.

Nous nous retrouverons l'année prochaine en espérant que les embrassades et poignées de mains pourront avoir lieu.

○ L'équipe municipale

Agenda

Evénements saison estivale 2021

- 30 mai : **Fête des mères**
- 3 et 4 juillet : **Grand Parcours (activités verticales)**
- 14 juillet : **Fête nationale**
- Du 18 au 20 juillet : **TransMaurienne à Aussois**
- Du 24 au 30 juillet : **Semaine culturelle, 50^e anniversaire**
- 15 août : **Fête traditionnelle**
- 21 et 22 août : **Pump Party Tour**
- 23 août : **Challenge Mountain Collection, la montée cycliste au Plan d'Aval**
- 5 septembre : **L'Esseillon en Fête**
- 18 et 19 septembre : **Journées du patrimoine**

Informations utiles

Conseiller ASDER pour la rénovation énergétique de votre logement : 2^e lundi matin un mois sur deux à la Maison Cantonale de Modane.



Sur RDV : 04 56 11 99 00 ou info@faire73.fr

Architecte-conseil : 1^{er} vendredi de chaque mois, sur RDV en Mairie.
Conciliateur de justice (ancien tribunal à Saint-Jean-de-Maurienne) : permanence sur rendez-vous le vendredi de 14h à 17h.



Contactez l'Agent d'Accueil à la Maison de Justice et du Droit sur place ou par tél. au 04 79 56 83 54.

Service encombrants : sur inscription jusqu'à la veille avant 17 h en Mairie

- De mai à novembre : 1^{er} et 3^e mercredi
- Avril : 2^e mercredi ▪ Décembre : 1^{er} mercredi

Cabinet médical du docteur Clément Adra

Le docteur Adra a testé 400 personnes depuis le début de l'hiver ! Il est donc possible de se faire tester au cabinet : tests antigéniques gratuits pour tous ceux disposant d'une carte vitale, que les personnes aient ou non des symptômes. La réponse est donnée en 15 minutes. Sur rendez-vous.

Depuis le lundi 8 mars 2021, la campagne de vaccination est lancée ! Toutes les personnes âgées de plus de 75 ans, les personnes âgées entre 50 et 75 ans et présentant des cas de comorbidité (diabète, obésité, insuffisance cardiaque, rénale ou respiratoire, hypertension artérielle compliquée, ayant un cancer actuellement ou depuis moins de 3 ans, trisomie 21, transplantées d'organes) peuvent s'inscrire au cabinet et bénéficier du vaccin Astrazeneca.

Avec 3 flacons, 30 personnes sont vaccinées. Les commandes ont été passées et dès que les pharmacies sont livrées, la vaccination peut avoir lieu chez votre docteur.

La deuxième injection sera programmée entre 4 et 12 semaines plus tard en fonction des arrivées des vaccins. Pour toutes les personnes ayant eu le Coronavirus, une seule injection sera nécessaire.



Pour tout renseignement ou rendez-vous, contactez le cabinet médical au 04 79 20 33 42



EXEMPLE D'UNE RÉALISATION : LE PARKING DU PLAN DE LA CROIX

Dans le Flash Oérin du mois de novembre nous avons parlé de l'aménagement du Plan de la Croix. Aujourd'hui quelles sont les améliorations envisagées en 2021 ? La signalétique provisoire sera remplacée par des panneaux permanents au regard de la charte départementale. La matérialisation du quai de déchargement des voyageurs rive droite en montant à Sardières sera améliorée par un marquage au sol et le renforcement de la signalétique par des panneaux.



Crédit photos :
Mairie d'Aussois



LES PROJETS EN 2021

Rue de l'Artisanat : du Lavoir de la Place en passant par les containers semi-enterrés de l'école jusqu'à la rue de la Villette, des restructurations sont à prévoir aussi bien côté réseaux sec et humide. À l'issue des travaux, l'enrobé sera refait et ainsi répondra aux problèmes de la grille devant l'école. Une amélioration est à envisager quant à l'accès aux personnes à mobilité réduite à la Maison de l'Artisanat.

Route de Cottériat : l'enrobé sera refait de la rue de la Villette jusqu'au croisement du camping. Il est prévu également d'améliorer le revêtement du chemin sous l'église.

Aire de jeux de l'école : un nouveau jeu sur le thème de la fusée va bientôt apparaître dans la cour de l'école. Plusieurs fonctions ludiques sont proposées : les enfants pourront glisser, escalader, se rencontrer, manipuler et réfléchir. Ce sera l'occasion de réaménager un sol amortissant afin de garantir la sécurité des enfants.



Source photo site PROLUDIC

Cimetière : Des cavurnes ont été mis en place en novembre dernier. Et un colombarium de deux fois 8 places va voir le jour au printemps contre le mur en pierre. Ce monument cinéraire permettra de répondre à la demande.

Refonte de la signalétique des via ferrata du Diable : les communes d'Aussois et d'Avrieux ont fait un travail de balisage des accès aux départs de chaque via ferrata. La signalétique datant de ses débuts (20 ans), il était important de tout reprendre et ainsi répondre aux attentes des pratiquants égarés sur nos sentiers. Ainsi les poteaux directionnels, les panneaux d'informations générales et de départs pour chaque tronçon seront installés avant l'été. Le Département de la Savoie subventionne en partie le coût. Nous éditerons également un guide dans un format poche des via ferrata du Diable, réel topo avec tracés sur des photographies aériennes, consignes de sécurité, environnement...



PITEM ESSEILLON

La Commune d'AUSOIS est engagée depuis 2018 aux côtés de l'EUROPE et du Département de la Savoie sur un programme dénommé PITEM PaCE.

Ce programme mobilise la culture et le patrimoine comme vecteur d'attractivité touristique et de vie économique locale sur le vaste espace transfrontalier France/Italie.

Plusieurs projets sont conduits localement dans des stratégies communes de conservation, d'échanges et de valorisation des patrimoines menacés ou méconnus.

Ainsi, la Commune d'Aussois a choisi d'aménager trois salles au rez-de-chaussée du bâtiment du Commandement, après le Pont Levis, à l'entrée du Fort Victor Emmanuel pour y créer un espace de médiation culturelle sur le thème « Le Plateau d'Aussois, un lieu de vie et de passage millénaire » permettant, entre autres de faire découvrir les gravures rupestres. Dans cette optique, l'atelier SILT Architecture et les scénographes de l'Atelier des créations fantasques ont été retenus pour accompagner la Commune et mettre en scène ce projet qui devrait débiter dès le deuxième semestre 2021 et aboutir au printemps 2022.

Le montant des travaux est aujourd'hui estimé à environ 505 425 € HT avec une participation de l'Europe à hauteur de 85,5 % du montant des travaux, soit une subvention de 432 458 € HT. Avec cet investissement, la Commune disposera d'une nouvelle activité culturelle, attractive et originale à destination de tout public permettant de renforcer l'offre touristique et de mettre en valeur notre exceptionnel patrimoine.



EN ROUTE POUR « L'ÉCLAIRER JUSTE »

C'est fou ce que l'on peut apprendre en écoutant les autres ! Cet été, sur la place, j'ai rencontré Élodie Chaves, spécialiste de l'astronomie. Elle m'a gentiment suggéré la lecture d'un ouvrage qui s'intitule « Sauver la nuit » de Samuel Challeat afin de réfléchir sur la diminution de l'éclairage nocturne. Il est vrai que la façon dont nous appréhendons l'éclairage – plus particulièrement la façon dont nous jugeons son utilité – est en train de changer radicalement. Grâce aux technologies flexibles d'éclairage, s'ouvrent de nouvelles possibilités dans la conception, et la production de l'éclairage urbain. En attendant de développer des technologies LED, au fur et à mesure et dans la limite des budgets contraints que nous impose cette période particulière, l'équipe municipale a choisi d'expérimenter une extinction de l'éclairage en milieu de nuit sur certains types de voies. L'injonction à la transition énergétique favorise cette reconversion soutenue par les services techniques de la Commune. Tout le monde s'accorde pour considérer que le ciel nocturne est un élément naturel et inaliénable de l'environnement de l'homme sur sa planète, et que l'éclairage public (ou privé) doit être limité en intensité, en durée aux stricts besoins de la population et, naturellement aux impératifs de sécurité. C'est la notion « d'éclairer juste ». Mais nous pouvons aussi poursuivre notre réflexion pour voir l'avenir de notre territoire labellisé, devenant ainsi une cible privilégiée offrant une multitude de spots d'observation des étoiles. Sans même la présence d'un observatoire astronomique lourdement équipé, notre ciel étoilé peut être accessible à tous. Des nuits sous les étoiles, des soirées d'observation astronomique, des bivouacs, des balades accompagnées d'un compteur ou à l'écoute des bruits de la nuit, ou encore des randonnées à la découverte de la faune nocturne... ce segment du tourisme de nature peut trouver un terreau fertile sur notre territoire. Le spectateur « s'immerge », « regarde », « écoute », et ce spectateur peut déjà être chacun de nous dans Aussois, lorsque la luminosité baisse et que nos yeux se tournent vers les étoiles...

○ Maurice Bodecher
1^{er} adjoint



INFO PRATIQUE

Enlèvement épaves

Dans la continuité du travail engagé cet automne, concernant la collecte de véhicules considérés comme épaves, nous vous rappelons qu'il est toujours possible de contacter la Mairie qui se chargera d'organiser les enlèvements par une entreprise spécialisée, ainsi que de la gestion administrative. Une modique somme de 20,00 € vous sera demandée par l'entreprise pour couvrir les frais de dépollution des véhicules.

À l'approche du printemps, et afin d'améliorer notre cadre de vie, cette même société pourra, gratuitement débarrasser tout encombrant ferreux et non ferreux comme acier, aluminium, inox.

La mise en place de ce service permettra à notre communauté d'améliorer l'aspect visuel des abords de nos habitations, et mettre en valeur notre beau village.

En vous remerciant pour votre future collaboration.

○ L'équipe municipale



APPEL À PROJETS FINTAN LOT N°24

La Commune d'Aussois lance un appel à projet pour la construction du lot 24 dans le lotissement de la Fintan.

L'objectif de ce lotissement est de permettre le maintien et le développement de résidences principales dans le village. Le lot 24 est destiné à la construction d'un habitat collectif (au moins deux logements), la parcelle a une superficie de 339 m² et une surface constructible de 173 m². Le lot est viabilisé.

Les candidatures devront obligatoirement proposer un projet qui devra respecter les points suivants :

- Engagement au respect du règlement, du cahier des charges et des clauses anti-spéculatives du lotissement,
- Construction d'au moins deux logements,
- Logements destinés à l'habitat principal.

L'appel est ouvert à tous les porteurs de projet et peut être fait en collaboration entre plusieurs personnes ou organismes.

L'évaluation des candidatures sera réalisée au regard des critères suivants :

- Nombre de logements créés.
- Caractère social (habitats adaptés aux personnes handicapées ou âgées par exemple).
- Garantie d'occupation des logements en habitat principal.
- Installation d'une activité professionnelle (compatible avec les documents d'urbanisme).



Les candidatures sont à envoyer en mairie 4, rue de l'église - 73500 Aussois ou sur le mail mairie@aussois.com pour le **lundi 31 mai 2021**. Pour plus de renseignements, contactez la mairie au **04 79 20 30 40**

Recherche référents bénévoles pour les sentiers

Cette année encore, l'entretien des sentiers d'intérêt touristique, sera assuré par la Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise afin de garantir leur accessibilité tout au long de la saison estivale et répondre au mieux à la demande des randonneurs.

Deux élus du conseil municipal seront les référents pour le suivi de ce dossier, M. Adrien Peyre De Grolee Virville et notre adjoint aux travaux, M. Jean-Louis Vignoud. Plus de 50 kilomètres de sentiers, la tâche n'est pas simple ! C'est la raison pour laquelle nous recherchons des bénévoles qui feront remonter de manière précise toutes les difficultés rencontrées sur ces sentiers, tout incident



de parcours et autres, tels que : chute d'arbres, coulées, panneaux couchés, débroussaillage nécessaire, obstacles... Dans la mesure du possible, ils relèveront les coordonnées GPS et joindront une photo du lieu de l'incident afin de les transmettre en Mairie. Nous souhaitons ainsi, par la signalisation rapide des défauts d'entretien, une meilleure adaptation de la prestation aux besoins.



Si vous êtes intéressé, nous vous remercions de vous inscrire en Mairie, soit par téléphone au **04 79 20 30 40**, soit par mail sur : mairie@aussois.com

← Balade Mont Pourri



Concours des villages fleuris

Suite au compte rendu du jury d'arrondissement dans le cadre du concours départemental des villes et villages fleuris, la commission fleurissement de la commune mise en place dès l'été 2020 s'est réunie pour la troisième fois le 16 décembre 2020 afin de réfléchir sur la gestion de l'embellissement de notre village.

Lors de cette rencontre, il a été décidé de proposer en municipalité de travailler sur trois axes :

- Le fleurissement en bacs et jardinières : peut-être moins nombreux mais plus imposants pour donner un aspect de masse.
- Le fleurissement en pleine terre : sur certains secteurs, en choisissant des variétés adaptées à notre région, permettant ainsi un entretien moins contraignant.



- L'entretien des rues et l'ajout ou remplacement de mobilier urbain : un effort très apprécié l'été dernier en ce qui concerne le désherbage devrait être poursuivi, prévoir le remplacement du mobilier urbain présentant des signes de faiblesses.

Il était prévu cet automne une formation de trois jours pour deux personnes par l'Agence Alpine des Territoires pour bénéficier de conseils techniques et préconisations individualisées, mais du fait des conditions sanitaires, celle-ci est reportée au printemps.

Le groupe de travail est très motivé pour rendre encore plus agréable notre environnement, et nous les en remercions vivement. À nous de faire en sorte que le travail fourni porte ses fruits pour le bien-être de tous.

○ Hervé Gomes-Leal

Famille Plus

L'audit de renouvellement du label a eu lieu en février 2019. Le label a été accordé pour une période de trois ans. Le cabinet Cimbo Conseil réalisera une visite d'accompagnement en été 2021, un an avant l'audit de renouvellement prévu en été 2022.



Compte tenu de la crise sanitaire, aucun audit n'est programmé cet hiver, il est donc possible de le réaliser cet été.

Une newsletter a été adressée en janvier 2021 aux socioprofessionnels afin de garder le contact avec les prestataires labellisés Famille Plus et sensibiliser ceux qui souhaiteraient être labellisés.

Cette newsletter met en avant le manuel d'Aussois à destination des pros, manuel conçu par la Mairie d'Aussois qui porte sur le label et dont l'objectif est de répondre aux questions relatives au Label que les clients peuvent nous poser.

Aussi, l'écoute-clients à travers l'enquête de satisfaction est une mine d'or d'informations pour une analyse

pertinente et cohérente. Un retour sur les meilleurs souvenirs d'activité en famille et sur les moins bons souvenirs à Aussois a permis de recueillir les paroles de nos vacanciers en hiver sur la saison 2019-2020. Si nous ne pouvons pas agir sur les conditions météorologiques ou sur certaines remarques très subjectives, certains critères peuvent être facilement améliorés.

Les référents élus *Famille Plus* sont Jean-Marie Fressard et Hervé Gomes-Leal.

“ Pour tout renseignement, contactez la Mairie, à l'adresse électronique : administratif@aussois.com ”



Interview du nouveau directeur SPL Parrachée-Vanoise, Jérôme Choudin pour le Journal Oérin

« Le ski alpin, mais pas que... »



Credit photo : Mairie d'Aussois

Pouvez-vous nous en dire plus sur vous ? Qui êtes-vous ? Quel est votre parcours ? Quelles sont vos passions ?

J. C. : Je suis arrivé au poste de directeur de la société Parrachée-Vanoise en décembre 2020 dans un contexte particulier entre crise sanitaire et changement de dirigeants aussi bien à la commune qu'au sein de la société. Certains me connaissent grâce à l'article paru dans le *Terra Modana* de janvier 2021.

Natif de Chambéry, j'ai 40 ans et suis papa de deux enfants de 8 et 10 ans. Ils aiment, tout comme moi, la montagne et ont intégré le ski club d'Aussois depuis les vacances de février.

Pourquoi avoir choisi Aussois ? S'installer en station en pleine crise sanitaire, comment arrivez-vous à tisser du lien social ?

J. C. : Aussois est un beau village-station à taille humaine, avec une vie à l'année. La qualité des équipements, le cadre naturel exceptionnel de la Haute Maurienne et l'envie de poursuivre ma carrière professionnelle dans la gestion d'activité touristique en Savoie sont parmi les principales raisons de mon choix. J'ai eu un réel coup de cœur. La seule difficulté est le logement sur le village, j'espère trouver des solutions rapidement. Le couvre-feu et les mesures de distanciation ne favorisent pas l'intégration dans la vie locale : nous y remédierons cet été.

Comment se passe cette saison très particulière au vu de l'arrêt des remontées mécaniques ?

J. C. : Pour la société c'est compliqué cette année. Le mot d'ordre a été l'adaptation dans cet hiver inédit. Un sentiment de gâchis et d'injustice : l'ensemble de la profession et des acteurs de la montagne avait mis au point à l'automne un protocole COVID sérieux : nous étions prêts à ouvrir. Nous restons le seul moyen de transport interdit alors que nous sommes en plein air. Bref, il faut désormais se tourner vers la saison prochaine.

Vous avez tout fait pour proposer un maximum d'activités à nos vacanciers, comme à nos habitants sur le domaine skiable, quelles sont les possibilités ? Comment ça s'organise au sein de la société sachant que vous n'avez pas tous les saisonniers ?

J. C. : Oui, nous avons joué notre rôle de moteur et pour cela maintenu un maximum d'activités pour conserver l'attractivité du village. Le site Nordique a été très utilisé, le ski de randonnée également. Nous espérons que cette offre va conforter l'image de notre station et permettre de fidéliser la clientèle venue à Aussois cet hiver. En revanche, sans vente de forfait de ski, notre modèle économique ne tient pas. Les conséquences sont lourdes, notre capacité à investir va être momentanément réduite.

La société Parrachée Vanoise a embauché tous ses saisonniers. En revanche, seuls les pisteurs-secouristes et les dameurs ont pu exercer en partie leur activité afin de garantir la sécurité du domaine skiable aux vacanciers et aux habitants.

Et pour cet été, si on fait abstraction de la crise sanitaire, quels sont vos objectifs, vos projets ?

J. C. : La destination montagne l'été est en plein essor, le territoire de la Haute Maurienne et en particulier Aussois possède tous les atouts pour attirer les familles en vacances, qu'elles soient en quête de ressourcement, de loisirs sportifs ou simplement de grand air au soleil. Nous tablons sur un été très dynamique, étalé sur trois mois. De nombreux événements sont programmés, dans lesquelles la SPL est partenaire.

Avec tous les changements survenus depuis un an, l'intersaison sera aussi l'occasion de nous retrouver entre salariés permanents et de construire ensemble, sous la houlette de notre P-DG, nos méthodes de fonctionnement et nos actions prioritaires. Nous préparons déjà en concertation avec la Mairie un programme d'amélioration du Camping de la Buidonnière sur plusieurs années - Réfection du bâtiment douche sanitaire, plantation d'arbre, requalification de l'entrée du camping...

La société Parrachée-Vanoise

Comment vous imaginez-vous dans 3-5 ans ?

J. C. : Notre territoire dispose d'incroyables atouts et de ressources que nous devons préserver pour qu'il reste attractif. Nos ressources financières, nos emplois, doivent être sécurisés. Cette crise sanitaire accélère le questionnement sur notre avenir et nous pousse à agir. À court terme, je souhaite que nous finalisons le projet de remplacement du télésiège de la Fournache, et ainsi renforcer le ski en altitude. À long terme, mon ambition est d'accompagner le village dans son adaptation au changement d'usage en cours : évolution des attentes et de l'image de la montagne dans la population, diversification des pratiques sportives. Et des sujets de fond, comme la rénovation des lits froids, le renouvellement de la clientèle (diversifier la provenance de notre clientèle), faciliter l'apprentissage du ski aux jeunes rhônalpins..., pour maintenir des emplois durables dans notre vallée. Des sujets passionnants qui impliqueront, à son échelle, la SPL Parrachée Vanoise ! O

L'interview a été réalisée en février 2021.

Station d'Aussois : 5 juin 2020 : mise en place du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale Parrachée-Vanoise.

Dans les années 1970, la station prend son essor avec la création des deux premiers télésièges et téléski de Plan sec. La commune crée la Régie Municipale des Remontées Mécaniques (RMRM) afin de gérer le domaine skiable remontées et pistes. Pour répondre à l'augmentation et la diversification de ses activités, la commune optera à la fin des années 1970 pour une Régie des Equipements Touristiques. Cette organisation avec un système de Régie directe permet à la Mairie de garder la maîtrise totale des budgets de fonctionnement et investissement liés au domaine skiable, mais aussi à la gestion du camping - caravaneige et à tout ce qui touche à l'Office du tourisme, l'animation et la promotion de la station. Ce fonctionnement a toutefois ses limites et en octobre 2015 la création d'une SPL marque une véritable évolution pour la gestion de la station.

Une SPL (Société Publique Locale) est une structure juridique qui permet aux collectivités locales de gérer leurs équipements et services publics. Il faut au minimum deux collectivités locales pour créer une SPL. En 2015, ce mode juridique est relativement nouveau en Savoie et la SPL Société Parrachée Vanoise est la deuxième créée dans le département à l'époque. Actuellement une autre SPL existe

en Haute Maurienne qui gère l'Office de tourisme de la Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise. La Société Parrachée Vanoise est créée par les communes d'Aussois et de Sollières-Sardières qui détiennent respectivement 80 % et 20 % du capital social. Le Conseil d'Administration est composé d'élus municipaux : deux pour la commune de Sollières-Sardières et cinq pour Aussois. Le regroupement des cinq communes (Bramans, Sollières-Sardières, Termignon, Lanslebourg et Lanslevillard) en commune nouvelle Val Cenis n'a pas modifié le statut de la SPL. La société a en charge :

- La gestion du domaine alpin d'Aussois (remontées mécaniques et pistes).
- La gestion du domaine nordique du monolithe (compétence partagée).
- La gestion du camping-caravaneige.
- La gestion de la base de loisirs et des équipements sportifs avec la piscine et l'espace.
- Bien-être Ô Soï.
- La gestion des Chalets de la Pyramide : un ensemble de neuf gîtes en location.

Le 15 mars 2020 une nouvelle équipe municipale a été élue et par conséquent un nouveau Conseil d'Administration a été mis en place début juin avec un nouveau PDG : Jean-Marie Fressard. La société compte une vingtaine de permanents et embauche une cinquantaine de saisonniers pour la saison hivernale. Arrivé début décembre 2020, Jérôme Choudin en est le nouveau directeur. O

FORFAIT SAISON

Remboursement forfait saison 2020/2021

Nouveautés !

A la suite de la fermeture administrative des remontées mécaniques pour l'hiver 2020-2021 tous les forfaits saison HMV seront remboursés avant le 1^{er} juin 2021. Pour plus de simplicité, il n'y aura pas d'avoir. Procédure de remboursement pour les achats en caisse : merci de déposer dans la boîte aux lettres de la Maison d'Aussois : forfait, justificatif de paiement, passeport station, un RIB. (pas de remboursement en espèce).

NOUVEAUTÉ POUR LA SAISON À VENIR

L'achat des forfaits saison HMV sera possible dès juin 2021 en tarif remisé à 50 % jusqu'au 30 septembre. NOUVEAUTÉ : Le forfait saison sera valable d'abord l'été 2021 (pour vous permettre d'emprunter les remontées mécaniques dès le 22 juin) puis pour la saison hivernale 2022.

PRIVILÉGIEZ L'ACHAT EN LIGNE car tout achat effectué en caisse sera facturé 10 € (frais de dossier).



Championnat de France ski - alpinisme

C'est un peu au « pied levé » que la station a repris ce championnat de France de ski alpinisme qui devait se dérouler initialement dans les Pyrénées. Le championnat de France 2021 s'est donc couru sur deux sites différents et en deux étapes : tout d'abord à Méribel pour les épreuves sprint et verticale puis Aussois pour l'individuelle. Les conditions de neige difficiles et une météo capricieuse ont perturbé la préparation de l'épreuve qu'il a fallu aussi adaptée en fonction des préconisations et restrictions sanitaires liées à la Covid : il s'agissait tout autant de protéger les athlètes, que les organisateurs et les nombreux bénévoles, l'épreuve se déroulant à huis clos. L'épreuve individuelle se courre en montée et descente sur une longueur et dénivellation définies selon l'âge



des compétiteurs hommes et dames, répartis en plusieurs catégories. Les conditions avec un vent fort en altitude ont contraint les organisateurs à proposer une boucle entre 1500 et 2350 m d'altitude, privilégiant les passages plus abrités en forêt et

moins exposés en altitude. Ce fut aux dires des participants une belle épreuve avec un « plateau » très relevé puisque tous les meilleurs français étaient présents. La qualité de l'organisation avec comme d'habitude la participation de nombreux bénévoles a été unanimement soulignée. Les résultats ont été à la hauteur du talent des compétiteurs dont plusieurs représentent d'excellente façon la France sur les courses internationales. Victoires de Thibault Anselmet et d'Axelle Gachet-Mollaret, tous deux actuellement leaders de la coupe du monde. Les Mauriennais ont accaparé les places d'honneur et les locaux Théo Faure et Lucas Buisson n'ont pas démerité. O

La Grande Odyssée Savoie Mont-Blanc

C'est désormais la grande classique de la mi-janvier qui connaît un réel retentissement dans le monde des compétitions de chiens de traîneaux et une forte médiatisation. La Grande Odyssée dont le départ est donné en Haute Savoie, (les Gets, Megève) puis la Tarentaise (Peisey, Valmorel, Pralognan) pour finir en Haute Maurienne sur plusieurs jours avec une étape à Aussois, traversent une vingtaine de stations. Il y a un classement d'étape chaque jour et un classement général. Cette course internationale, créée





LE TOURNAGE DU FILM « LE SAUT DU DIABLE »

en 2005, a regroupé cette année près de 600 chiens pour une soixantaine de mushers et s'est déroulée cette année en huis clos en raison de la crise sanitaire. L'étape d'Aussois, toujours spectaculaire avec un départ et une arrivée en front neige s'est courue sur 26 km avec 950 mètres de dénivelé passant par le secteur des Arpents, du Monolithe, du domaine nordique de Sardières pour un retour sur Aussois. Cet événement sportif et festif demande une vraie anticipation bien en amont de l'épreuve, s'appuyant sur une organisation bien huilée du côté des organisateurs LGO et elle mobilise effectivement les services de la Mairie, de la Société Parrachée Vanoise et de nombreux bénévoles. La Grande Odyssée, aux retombées médiatiques importantes est un des événements phares de la Haute Maurienne co-financé par les stations et l'Office du Tourisme: les dates de l'édition 2022 sont déjà arrêtées du 8 au 19 janvier 2022.

Retrouvez toutes les infos et résultats sur www.grandeodysee.com

Durant l'automne dernier, nous avons accueilli les équipes du tournage du téléfilm « le Saut du Diable », réalisé par Abel Ferry, que certains avaient déjà pu rencontrer en 2009, lors du tournage de Vertige, dans les Gorges du Diabole.

Commencé courant octobre sur Aix-les-Bains, le tournage s'est poursuivi jusqu'à début décembre sur Aussois.

L'acteur principal Philippe Bas, incarne un ancien des forces spéciales, dont

la fille (Maïra Schmitt) est témoin d'un meurtre.

Une opportunité de valoriser une nouvelle fois notre village, des barrages aux forts de l'Esseillon, en passant par le village, avec de superbes scènes d'actions, et des images à couper le souffle. La date de diffusion n'ayant pas été communiquée par TF1, nous vous tiendrons informés via *Panneau Pocket*, et les réseaux sociaux, de sa diffusion.

○ Audrey Fressard
La Cave du Père Fressard

“ Les enfants de l'école sur le tournage du film ”



Crédit photos Hervé Gomes-Leal

C'est à l'occasion du tournage du téléfilm « Le Saut du Diable » que les enfants de l'école d'Aussois ont découvert l'envers du décor, en se rendant sur la place du village pour assister aux dernières prises de vues avant le clap de fin. Après une visite rapide pour certains des installations mobiles comme cantine, maquillage et matériel technique, l'acteur principal, Philippe Bas, a eu la gentillesse de leur accorder quelques instants de son temps. Un petit moment de détente pour tous avant de retrouver leurs salles de classe.

○ Hervé Gomes-Leal



URBANISME

Lorsque l'on recherche la définition concrète de l'urbanisme, on s'aperçoit que le terme désigne de manière un peu froide l'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains. En réalité, derrière tout projet d'aménagement d'un territoire, il doit exister une volonté d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement. Un tel objectif vaut bien quelques contraintes, même si avec un certain humour, le professeur de droit Jean Carbonnier considérerait qu'au-delà d'une certaine altitude se développait une zone de « non-droit », avec une facilité de tout un chacun à s'affranchir du respect des règles d'urbanisme...

Les petites extensions nécessitent simplement une déclaration préalable de travaux, ce d'autant plus lorsque les modifications envisagées se trouvent à proximité de bâtiments classés, pour lesquels l'avis de l'architecte des bâtiments de France est nécessaire. Nous faisons ainsi stopper les travaux qui n'ont pas fait l'objet de déclaration préalable: ce serait profondément injuste de tolérer une telle pratique vis-à-vis de ceux qui respectent ce processus de déclaration.

L'architecte conseil de la Commune est là pour vous aider, également pour les procédures plus lourdes de demande de permis de construire. Les services de la

Mairie sont à l'écoute pour vous renseigner et vous aider à préparer vos dossiers en amont, sur une base égalitaire au nom du service public.

Il serait donc dommage de transgresser les règles d'urbanisme et de se voir ensuite sanctionner, soit par le dépôt de plainte d'un voisin, soit par l'intervention de la Mairie après discussion et accord du conseil municipal. Nous trouverions regrettable que les procédures pénales et civiles viennent s'immiscer au milieu de l'harmonie recherchée entre habitants du même village!



À compter du 08/02/2020 et cela tous les deuxièmes lundi matin un mois sur deux et sur rendez-vous, vous avez la possibilité de rencontrer un conseil auprès de : l'ASDER à la Maison Cantonale - 9, place Sommeiller - 73500 Modane,

pour bénéficier d'aides notamment pour la rénovation énergétique des bâtiments pouvant comporter ainsi la rénovation des façades. L'application *Panneau Pocket* se fait l'écho des contacts possibles. La Mairie est également là pour vous aider dans vos démarches.

Améliorons ensemble
la qualité de vie de notre village!

○ L'équipe municipale

Le droit de préemption renforcé

Tout le monde connaît le droit classique de préemption qui permet à la Commune de se substituer à un acheteur privé lorsque l'acquisition d'un bien immobilier est nécessaire à son développement.

Lors de sa séance du 3 septembre 2020, le Conseil Municipal a délibéré en faveur de l'instauration du Droit de Préemption Renforcé. Il existait jusqu'à présent le Droit de Préemption Urbain « simple » sur toutes les zones urbaines et à urbaniser délimitées au Plan Local d'Urbanisme. Aujourd'hui le droit de préemption dit « renforcé »

rajoute la possibilité de préempter des locaux situés dans des bâtiments soumis au régime de la copropriété (appartement, garage, etc.) y compris dans des immeubles à vocation touristique.

Le bien préempté par la Commune permettrait, si nécessaire de le rénover puis, soit de le remettre sur le marché de la location touristique, soit de le proposer comme logement pour les saisonniers, voire comme logement permanent.

En projet

Le droit de préemption sur les fonds artisanaux, fonds de commerce et baux commerciaux.

« Préparer l'avenir
ce n'est que fonder
le présent »

(ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY).

La commune réfléchit aussi à la possibilité d'appliquer ce principe à la cession de fonds artisanaux,

de fonds de commerce ou de baux commerciaux, qui permettrait quant à lui la sauvegarde de l'économie de proximité.

Il s'agit alors du droit pour la Commune d'acheter une entité économique en priorité pour le rétrocéder ensuite à un commerçant ou un artisan. La cession doit intervenir dans un périmètre de sauvegarde du commerce de proximité, délimité par délibération du conseil municipal.

Avant d'être adopté, le projet de délibération est soumis à l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie, et à la Chambre des Métiers.

Mais, pourquoi instituer une telle mesure qui reste complémentaire ?

Le but est, lorsqu'un commerce essentiel avec un service de proximité

va disparaître par l'effet de la vente engagée, de pouvoir maintenir sur Aussois l'activité en question compte tenu de l'importance du nombre d'actifs qui est en croissance depuis 2012. On ne peut pas à la fois inviter les Aussoyens-Aussoyennes à consommer sur le territoire de la Commune et ne pas se préoccuper de la fermeture ou du changement de destination des commerces nécessaires à la population.

Mais comment fonctionnera-t-il ?

Lorsque la Commune choisit de faire valoir son droit de préemption, elle dispose d'un délai ensuite de deux ans pour rétrocéder le fonds artisanal, de commerce ou le bail commercial au profit d'un commerçant ou d'un artisan. L'objectif est de préserver la

diversité des activités commerciales et artisanales et ainsi d'encourager le développement économique du périmètre de sauvegarde. Pendant le délai de revente la commune peut aussi choisir de mettre le fonds artisanal ou de commerce en location-gérance afin de maintenir une activité au service de la population. Evidemment, toute décision de rétrocession fait l'objet d'une publicité avec un appel à candidature, la description du fonds, un cahier des charges et le prix proposé...

Cette mesure, même si elle paraît contraignante de prime abord, est en réalité le gage d'un développement futur assuré de notre village.

O Maurice Bodecher
1^{er} Adjoint, pour la commission
Urbanisme

COMPRENDRE LA FACTURATION DE L'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Le service de distribution de l'eau potable est assuré par la Commune d'Aussois.

La Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise (CCHMV) est compétente pour l'étude, la réalisation, l'entretien, l'exploitation, le renouvellement des ouvrages de collecte, de transport et de traitement des eaux usées sur le territoire des communes de Saint-André, Le Freney, Fournaux, Modane, Avrieux, Villarodin-Bourget et Aussois.

À ce titre, la Commune d'Aussois procède à la facturation :

- des consommations d'eau potable en fonction des m³ consommés
- de la redevance fixe annuelle Eau, en fonction des Unités de Consommations (UC)
- des taxes à reverser à l'Agence de l'Eau (lutte pollution et modernisation des réseaux).

Par convention passée avec la CCHMV, la Commune d'Aussois facture également, pour le compte de la CCHMV, les redevances intercommunales d'assainissement (part fixe et part variable).

À compter de 2021, et afin d'être en conformité avec les règles fixées par la CCHMV à l'échelle du territoire, la définition des UC est la suivante :

Désignation	Unité de Consommation (UC)
Habitation individuelle (résidence principale ou secondaire), meublés, résidence de tourisme, copropriété	1. Unité de Consommation = 1 logement
Hôtel, centre de vacances, gîte, maison d'hôtes, refuge	1. Unité de Consommation pour 20 lits
Commerces (boutiques, restaurant hors hôtel)	1. Unité de Consommation
Hôtel-restaurant	1. Unité de Consommation pour le restaurant + 1 Unité de Consommation pour 20 lits
Camping : emplacement libre	1. Unité de consommation pour 10 emplacements



Nos joies, nos peines année 2020/2021

NAISSANCES

- Le 3 février 2020 à Albertville
Maiwen MARNEZY, de MARNEZY Emmanuel et GEORGE Maud
- Le 13 juillet 2020 à Saint-Jean-de-Maurienne
Jeanne TANTOLIN ARNAUD, de TANTOLIN Pierre et ARNAUD Romane
- Le 20 juillet 2020 à Saint-Jean-de-Maurienne
Leyna CAMUS, de CAMUS Théo et DETIENNE Myrtille
- Le 15 septembre 2020 à Saint-Jean-de-Maurienne
Martin PEYRE DE GROLEE VIRVILLE, de PEYRE DE GROLEE VIRVILLE Adrien et REVEILHAC Léonie
- Le 28 septembre 2020 à Chambéry
Clary REITER GIELEN, de REITER Jimmy et GIELEN Mélodie
- Le 26 novembre 2020 à Saint-Jean-de-Maurienne
Ana ROMAGNY, de ROMAGNY Julien et REVEILHAC Violette
- Le 31 janvier 2021 à Chambéry
Alice PASCAL, de PASCAL Johan et GARIBALDI Linda

DÉCÈS

Pour les personnes dont nous avons eu connaissance, qui étaient attachées à Aussois. Nous nous associons à la peine des familles

- Le 29/04/2020 à Saint-Jean-de-Maurienne
Monsieur HUBERT Jacques à 77 ans
- Le 03/12/2020 à Chambéry
Père COL Jean-Louis à 96 ans

- Le 26/01/2021 à Aussois
Monsieur JEAN Philippe à 49 ans
- Le 26/01/2021 à Modane
Madame LATHOUD COL Renée à 70 ans

Sans oublier les proches des familles et du village

- Le 20/01/2020 à Chambéry
Monsieur CROISE Louis à 94 ans
- Le 15/04/2020 à Chambéry
Mme DAVID née FRESSARD Thérèse à 77 ans
- Le 07/11/2020 aux Marches
Mme MELONI née COL Philomène à 91 ans
- Le 11/01/2021 à Modane
Monsieur SASSO Nicolas à 89 ans

MARIAGES

- Le 18 juillet 2020 à Aussois
CAYOL Nicolas et RAMIREZ BARRIENTOS Giuliana Cecilia
- Le 29 août 2020 à Aussois
ARNAUD Arthur et FRESSARD Chloé
- Le 19 septembre 2020 à Aussois
GOULMANT Didier et MANDIER Sonia
- Le 27 mars 2021 à Aussois
SAGE Yvan et SARTORI Eve

Tous nos vœux de bonheur !

Le Dauphiné Libéré DU 28 DÉCEMBRE 2020

Aussois Le père Jean Col est décédé à l'âge de 96 ans

Le père Jean Col n'est plus. Né à Aussois en 1924, Jean Col était l'aîné d'une fratrie de cinq garçons. Leur mère, Séraphine, a soigné bien des personnes et aidé à bien des accouchements au village, durant de nombreuses années.

À l'âge de 11 ans, Jean rejoint le petit séminaire de Saint-Jean-de-Maurienne, puis le grand séminaire diocésain, avec une quarantaine d'autres séminaristes. Durant la Seconde Guerre mondiale, les effectifs baissent à cause de la mobilisation ou des engagements dans le maquis. Les évêques de Maurienne et de Tarentaise décident de regrouper les séminaires de Saint-Jean et Moûtiers : Jean a donc connu les deux, avant d'être appelé au service militaire en 1945.



En 1946, il rejoint la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée en Ardèche, puis en Isère, et dans le Vaucluse, où il prononce ses vœux définitifs en 1950. Il est ordonné prêtre en 1951. Début juillet 1951, il célèbre sa première messe en l'église de son village natal, avec toute l'émotion que l'on peut imaginer car cette même année, il reçoit son obédience pour le Lesotho. Dans ce pays, il restera quinze ans. Il en a appris la langue, la culture et lui a voué un attachement sans failles. Ce fut un vrai déchirement de le quitter en 1967, à cause des années d'apartheid.

UN « HOMME DE BIEN »

De retour chez lui, le père Col, cher au cœur des Aussoyens, a su se rendre disponible pour ses confrères de la paroisse de Modane et les habitants du village, rendant de nombreux services pastoraux. Mais c'est au chalet d'alpage familial des Balmes, qu'il a entrepris de remettre en état à partir des années 1974 et où il s'est installé en 1978, que le père Col donne la pleine mesure de son engagement chrétien. Devenu « chalet de la paix », ce modeste lieu d'alpage en amont du village a pris une dimension spirituelle exceptionnelle, tant l'accueil, la capacité d'écoute et de réconfort émanant de ce prêtre, qui avait gardé une âme de missionnaire, était grande.

Le rayonnement du « chalet de la paix » a dépassé les limites de la vallée. Ils sont nombreux, croyants ou non, vacanciers ou locaux, jeunes ou plus âgés, enfants, familles, à être venus chercher dans ce lieu calme et reposant un peu de bienveillance pour certains, un peu de certitude en la foi chrétienne pour d'autres, étonnés ou heureux d'avoir partagé un moment auprès d'un « homme de bien ».

En janvier 2020, sa santé déclinant, le père Jean a rejoint la maison Saint-Benoît à Chambéry, côtoyant d'autres prêtres mauriennais. C'est là qu'il s'est éteint en décembre. La messe d'adieu a été célébrée le 8 décembre 2020 jour de l'Immaculée Conception, par Mgr Ballot, archevêque de Chambéry et évêque de Maurienne, en présence notamment des pères Romanaz et Genin, ancien et actuel prêtres de la paroisse Notre-Dame-du-Charmaix, et de la communauté aussoyenne qui a perdu son doyen. O

Adeline et Maurice Colly



L'évènement n'est pas habituel dans la commune et c'est entouré de toute la famille qu'Adeline et Maurice Colly ont fêté en fin d'année 2020 leurs noces de diamant.

Maurice est né en février 1934 à Aussois à quelques jours d'écart d'Adeline née au Bourget et tous deux ont connu dans leurs jeunes années la vie des villages de montagne marquée par le rythme des saisons et l'activité agricole.

En novembre 1954, Maurice est appelé sous les drapeaux et partira durant 30 mois pour une guerre qui ne veut pas dire son nom mais qui laissera des souvenirs parfois douloureux. De retour dans son village natal, Maurice rejoindra la SNCF en 1957 tout en gardant une activité agricole ou communale importante à Aussois. Il a par exemple très longtemps conduit le tracteur de la Cuma (coopérative d'utilisation du matériel agricole). C'est en tant que pompier de feu mais aussi d'une belle longévité comme pompier de parade qu'il se mettra au service de la collectivité.

D'une famille de 5 enfants, Adeline a eu la douleur de perdre sa maman alors qu'elle avait 3 ans. En 1960, elle quittera Le Bourget lors de son mariage pour venir s'installer à Aussois avec Maurice. Elle travaillera au village (employée à la boucherie Favre ou cuisinière à la colonie Saint-Cyrienne), tout en s'occupant de sa petite famille et de ses trois enfants, tous installés à Aussois. Pour fêter les 60 ans de mariage, rien de mieux que des retrouvailles dans la maison parentale de Maurice, rénovée par les petits enfants et qui pour la plus grande joie de Maurice et Adeline, ont accueilli Louise, la première des arrières petits-enfants à peine âgée de quelques mois. O



Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA)



La saison de la pêche commence et nous vous dévoilons les dates d'ouverture sur le secteur de la Maurienne afin de retrouver le plaisir de pêcher pour chacun d'entre vous.

Les dates d'ouverture à retenir chez nous :

- La truite en 1^{re} catégorie : du 13 mars au 10 octobre 2021.
- Ombres communs en 1^{re} catégorie : du 15 mai au 10 octobre 2021.

Ouverture des plans d'eau situés au-dessus de 1000 mètres : du 5 juin au 10 octobre 2021.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à la Maison d'Aussois.

L'association AAPPMA en quelques chiffres :

	2020	2019
Carte annuelle Majeur	112	115
Carte annuelle Femmes	11	15
Carte annuelle mineur (-18 ans)	23	31
Carte annuelle mineur (-12 ans)	40	32
Carte hebdomadaire (ou carte vacances)	97	81
Carte journalière	175	141

Budget alevinage (dans l'Arc, le ruisseau du Fond d'Aussois, le lac de la Partie) :

- alevins de l'année : 8 000 truitelles fario ;
- arc-en-ciel surdensitaire : 550 kg TAC (truites arc-en-ciel) ;
- ombres (seulement dans l'Arc) : 600 ombrets.

Budget alevinage aux barrages :

- ombles de l'année : 4 000 au Plan d'Amont ;
- alevins de l'année : 50 kg TAC (truites arc-en-ciel) ;
- arc-en-ciel surdensitaire : 220 kg TAC.

Nous vous souhaitons une bonne saison de pêche !

O Christian Buisson
Le président

REPORTAGE PHOTOS LÉGENDÉES DE L'AMÉNAGEMENT DU COURS DE L'ARC POUR LES TRUITES

→ En aval du barrage de Bramans, les restes du Pont de la Scie, après sa démolition le 17 octobre 2020.



→ Le Barrage de Bramans rénové : platelage en bois changé à l'automne 2020 (à droite), après la fermeture de la pêche.



→ Après les travaux de rénovation du barrage, EDF a aménagé, à la demande de l'association Aussois Norma Pêche, le cours de l'Arc afin de favoriser l'habitat des truites. Cet endroit est un parcours fédéral « prendre et relâcher » (« no kill »).



→ Aménagement du cours de l'Arc après les travaux permettant aux truites de se mettre à l'abri du courant lors des lâchers du barrage.



L'Association des Parents d'Élèves (APE)

L'Association des Parents d'Elèves finance et soutien les projets pédagogiques de l'école d'Aussois de la petite section au CM2.

Pour trouver des financements, nous mettons en place différentes actions afin de récupérer des fonds :

- La vente de chocolat pour Noël.
- L'organisation de Loto.
- Le carnaval.
- La vente de bulbes de printemps.
- La participation du 14/15 août.

Toutes ces manifestations demandent du temps et de l'organisation. La participation des parents reste le moteur dynamique et essentiel pour assurer la continuité de ces projets.

Grâce à l'engagement des parents, l'association peut :

- Participer au financement des voyages de fin d'année et des sorties scolaires.
- Organiser la fête de Noël.
- Organiser la fête de fin d'année scolaire (cadeau pour les CM2).

Tous ces projets ne peuvent aboutir sans les subventions attribuées chaque année par la Commune que nous remercions.

Aujourd'hui, avec la crise sanitaire, nous ne pouvons plus assurer de gros événements. C'est la raison pour laquelle la vente de bulbes de printemps (catalogue distribué dans vos boîtes aux lettres) est reconduite.

Aujourd'hui, la jeunesse est l'avenir des lendemains.

○ Le bureau

Association Chalet de la Paix : une volonté de continuer !

L'assemblée générale s'est tenue le 6 février 2021 en visioconférence par Zoom.

19 participants étaient présents ainsi que 2 personnes par procuration sur les 32 membres adhérents à l'association. De belles retrouvailles entre tous, grâce à la visio, sur des lieux dispersés : la Belgique, Montpellier, Marseille, Gap, Paris, Lyon, Grenoble, Chambéry et Aussois. Le père COL, dit « Jeannot », président de l'association et membre de droit, étant décédé, un nouveau conseil d'administration a été voté. Sept administrateurs ont été élus à l'unanimité.

Anne-Marie Devillers, présente au Chalet depuis 1994, continue l'accueil dans le même esprit que Jean. En 2020, 324 visites entre le 1^{er} juin date de l'ouverture du chalet et le 10 octobre jour de fermeture. Quatre messes ont été célébrées par des prêtres en vacances à Aussois. Avec l'accord de l'évêque, en l'absence de prêtre, Anne-Marie célèbre une célébration de la Parole avec



distribution de la communion chaque dimanche à 11 h. En semaine, les vêpres du jour sont dites à 18 h.

La vie au chalet est possible grâce à la présence de bénévoles fidèles. Pour l'ouverture, remettre l'eau, les pancartes, enlever les doubles portes, installer la bombonne de gaz, mettre les tables en place, ramoner la cheminée... Et de même pour la fermeture en fin de saison.

L'association ne peut fonctionner qu'avec l'apport d'adhésions et de dons, les dons étant déductibles fiscalement. Afin de favoriser le

financement et faire connaître le chalet, les membres de l'assemblée générale ont convenu de proposer des temps d'animation au chalet cet été.

Vous êtes tous les bienvenus !



Association Chalet de la Paix

Anne-Marie Devillers présidente,
Les Balmes
Dominique Sartori secrétaire,
73500 Aussois
Thierry Maître trésorier,
chaletdelapaix@orange.fr

○ Le bureau



Bureau des Guides

Chers Aussoyens,

Quelques mots pour vous expliquer l'évolution et le fonctionnement du bureau des guides.



Un petit historique

L'activité de guide est sans doute plus ancienne que vous ne pourriez le penser, en effet Antoine Damevin et Joseph Lathoud commencent à accompagner des touristes sur nos montagnes dès la fin du 19^e siècle, cette petite activité de guide vient compléter la vie d'agriculteur de l'époque.

Ensuite c'est Josué Damevin qui va remplacer Antoine et devenir le premier guide d'Aussois à passer son diplôme national de « guide de haute montagne » à l'ENSA (École nationale de ski et d'alpinisme) à Chamonix, il débute sa carrière avant-guerre pour faire ses derniers sommets en 1982. Dans les années 1960-1970 plusieurs guides vont venir faire des saisons estivales à Aussois mais sans se structurer réellement.

C'est en 1977 que Patrick Jacquemot va créer le bureau des guides d'Aussois, il en sera le président pendant plus de dix ans, c'est un petit bureau classique regroupant deux, trois guides et un ou deux accompagnateurs, Patrick Col prendra la suite au début des années 90.

Début des années 2000 nous sommes nombreux à passer des diplômes liés aux sports de montagne et comme nous commençons à être un petit peu trop nombreux sur Aussois, Patrick Col a l'idée de regrouper des inscriptions sur plusieurs villages. Fini le bureau des guides d'Aussois, nous nous appelons désormais « bureau des guides Savoie Maurienne », le centre névralgique de ce nouveau

bureau reste à Aussois avec notre petit local sur la place. Nous devenons donc précurseurs en étant le premier bureau des guides à faire des inscriptions et à avoir un planning en ligne. C'est une petite révolution : une personne qui vient en vacances à Valloire peut s'inscrire pour faire une Dent-Parrachée à Aussois et inversement pour une personne venant à Aussois et voulant faire les aiguilles d'Arves sur Valloire...

Ce nouveau fonctionnement nous permet d'avoir un programme beaucoup plus étoffé et de répondre au mieux à la demande des clients de notre secteur. Nous pouvons proposer chaque jour de l'été plusieurs sommets (rando, ou alpinisme), plusieurs via ferrata, différents canyons, des cours d'escalade... cela fait une sacrée différence avec un petit bureau des guides de village « classique ».

Aujourd'hui : notre bureau des guides regroupe 17 permanents (guides, moniteurs d'escalade, accompagnateurs moyenne montagne). Nous regroupons des inscriptions sur Aussois évidemment mais aussi sur Termignon, Sollières, Bramans, La Norma, Orelle (territoire du bureau des guides Savoie Maurienne) et Valloire Valmeinier à qui nous prêtons main-forte quand ils en ont besoin.

L'avenir

Nous pensons qu'Aussois est un lieu privilégié pour un bureau des guides, un village accueillant, une culture montagne, de nombreux sommets,

les via ferrata et de nombreuses falaises à portée de main... Nous souhaitons promouvoir l'escalade (avec les acteurs locaux), peut-être en organisant des rassemblements, en essayant de se vendre dans des revues spécialisées, en équipant encore de nouvelles voies... Nous avons sans doute le plus beau site d'escalade estival des Alpes, des grandes voies en montagne et en vallée, des sites écoles de tous les niveaux et même un nouveau site de blocs (entre le plateau du mauvais berger et le Barbier), le tout dans une variété géologique très intéressante. À nous les guides, mais aussi à vous, Aussoyens, de promouvoir cette activité qui pourrait nous amener de nouveaux clients. Notre bureau est dynamique et nous nous occupons d'entretenir les falaises d'escalade, nombreux sont ceux qui équipent encore de nouvelles voies et ces dernières années nous avons équipé trois nouveaux parcours (« les jardins d'Eden », en amont de l'ancien pont du diable ; « les gorges secrètes de Plan d'Aval » et un parcours alpin à Sollières). Enfin sous l'impulsion d'Estelle Munnia (accompagnatrice au bureau des guides), nous avons créé un nouveau club enfant qui pourrait évoluer dans les années à venir, peut-être en partenariat avec la mairie.

En conclusion, je dirais que le bureau des guides est un acteur majeur de la vie touristique estivale d'Aussois et j'espère que cela va durer encore de nombreuses années !

○ Simon Teppaz

Président du bureau des guides Savoie Maurienne

Le devenir d'Aussois



Qui sommes-nous ?

Notre association, créée en 2004, représente majoritairement des propriétaires d'appartements touristiques. Elle a pour but de représenter ses membres tout en participant au développement harmonieux d'Aussois.

Quelles sont nos réalisations ?

- Être le lien entre nos membres et l'équipe municipale.
- Préserver l'environnement, la qualité de vie et l'authenticité d'Aussois.
- Projet de PLU : participation active aux réunions publiques, rencontres avec le Commissaire Enquêteur

et l'équipe municipale, recours gracieux contre le PLU...

- Travailler avec d'autres associations présentes à Aussois.

Quelles sont nos ambitions pour 2021 ?

- Echanger et partager nos observations avec l'équipe municipale. Relayer le contenu de nos entretiens auprès de nos adhérents.
- Contribuer au développement économique d'Aussois dans un contexte de préservation de l'environnement. Encourager la

fréquentation des commerces et artisans d'Aussois.

- Participer au réchauffement des lits froids en informant nos adhérents. Diffuser les informations de l'équipe municipale et de la Communauté de Communes.
- Être à l'écoute et attentifs au bien-être de nos membres à Aussois.



Contactez par mail
Agnès ou Nicole à :
ledevenirdaussois@gmail.com
ou par courrier : Agnès Wilbois
61 rue Hénon - 69004 Lyon

Quelques nouvelles du

Groupe folklorique Lo Zoérin

À la rentrée de septembre 2020, le groupe a repris ses répétitions avec une vingtaine d'enfants et une vingtaine d'adultes jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Par la suite, aucune représentation n'a pu avoir lieu. Cependant, Mathilde, Dominique et Julie, accompagnées par Jules d'Oé, apprennent à jouer de l'accordéon diatonique.



Nous comptons sur nos apprenties accordéonistes pour nous accompagner prochainement lors de nos représentations.

L'assemblée générale a eu lieu, les projets ne manquent pas (animations dans le village, échanges futurs avec les groupes invités le 15 août). Nous gardons l'espoir de nous retrouver dans la joie de la danse. O

Association groupe folklorique :
Dominique, Jules d'Oé, Mathilde, Julie
(absente ce jour-là pour la photo)



Les Amis du Musée

Réalisation et projets

L'association « les Amis du Musée l'Arche d'Oé » est heureuse de vous présenter sa réalisation et vos projets pour cette nouvelle année 2021. L'escape game digital, chasse au trésor « Sauvez Oé » est opérationnel. Ce jeu, à l'initiative de Katia Violleau, ancienne agent du patrimoine et de Monique Ratel, présidente de l'association, s'adresse aux familles, adultes et enfants à partir de 6ans, c'est une visite à la fois originale et ludique.

Les projets sont les suivants :

- Des animations pédagogiques organisées pour les scolaires ou les enfants en centres de vacances :
 - « Voyage chez les abeilles » : huit ateliers pédagogiques pour des enfants de 6 à 12 ans ;
 - « Secret de beauté et élixir de Sorcières » : trois ateliers pédagogiques pour des enfants de 8 à 12 ans.
- Une expo temporaire « Objets du quotidien des années 1960 aux années 1980 ».

Nous attendons avec impatience de pouvoir vous accueillir !

À bientôt

O Sandrine Moreau
Agent du patrimoine pour le
Musée l'Arche d'Oé

Réflexion Avenir Aussois

L'association « Réflexion Avenir Aussois » a pour but de préserver et d'améliorer l'environnement et la qualité de vie à Aussois et de proposer des alternatives pour sortir du modèle de croissance économique actuelle basé principalement sur le ski et menacé par le réchauffement climatique.

Certaines de nos préoccupations ont été prises en compte par le nouveau conseil municipal: la réduction de l'éclairage public, le fleurissement du village, la réflexion autour des lits touristiques, nous les en remercions. Nous avons contribué en 2019 aux enquêtes publiques pour le Scot de Maurienne et le PLU d'Aussois afin d'argumenter notre opposition à la construction de nouveaux lits touristiques et à l'extension du domaine skiable sur le Col des Hauts et le Grand Châtelard.

Nous nous sommes intéressés au tracé du télésiège de la Fournache mais sans apporter aucune objection. Nous souhaitons mettre en place des composteurs en partenariat avec la commune. Nous avons commencé à évoquer l'idée de développer une station trail à Aussois.

Nous sommes aussi très préoccupés par l'impact des puits d'aération du tunnel Lyon-Turin qui seront construits à Avrieux, près de la cascade Saint Benoît, aussi bien durant les travaux que lors du fonctionnement futur de la LGV :

- impact sur l'eau : (réf. document TELT 2016), « Rapport sur les points d'eau et leurs risques d'impacts, » dans lequel le ruisseau Saint Benoît et la cascade sont notés en forte

probabilité d'impact élevé, notamment tarissement des sources car le tunnel passera sous le ruisseau et la cascade ;

- inquiétudes concernant les rejets importants d'air chaud pollué, voire de gaz toxiques, dangereux, comme le radon par exemple ;
- impact paysager sur les forts de l'Esseillon.

À la suite d'une prise de contact avec les responsables de TELT, nous avons été invités à la première « Revue de chantier » en novembre dernier. Des réunions de suivi de chantier sont prévues lorsque les conditions sanitaires le permettront, tous les deux ou trois mois avec les responsables du chantier, les représentants des habitants et les maires des communes riveraines, en l'occurrence Avrieux, Villarodin-Bourget, Modane et Aussois. Ces réunions ont pour but d'évoquer les problèmes engendrés par les travaux et d'essayer de trouver des solutions. Un des sujets problématiques est la circulation des camions de chantier. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et inquiétudes, afin que l'on puisse les faire remonter aux responsables de TELT.

Nous invitons toute personne, intéressée par nos démarches, à venir nous rencontrer lors de notre assemblée générale annuelle, que nous organiserons dès que la situation sanitaire le permettra.

Membres du bureau :
Présidente : Christine Couvert
Vice président : Georges Forest
Trésorier : François Xuereb
Secrétaire : Fabienne Teppaz.

Ski-Club La Gentiane

Avec une soixantaine de coureurs, dont dix enfants nés en 2013 et 2014 qui forment le pré-club et donc l'avenir; le ski club « La Gentiane » occupe une place importante dans la vie du village.



Avec une moyenne de 40 séances d'entraînement ski proposées pour chaque groupe de coureurs et l'accompagnement aux compétitions du calendrier sportif... nous proposons un véritable programme et un vrai suivi aux coureurs d'Aussois inscrits au ski club. Notre saison 2020 a été difficile compte tenu des conditions sanitaires liées au COVID 19: une fin de saison arrêtée prématurément mi-mars, un volume d'animations réduit. Si les résultats fluctuent, il faut noter quelques bonnes performances, notamment chez les plus jeunes, avec quelques victoires dans les compétitions mauriennaises, ce qui conforte la volonté du bureau de continuer notre action auprès des coureurs, afin de les voir sur les podiums porter les couleurs de la station.

Nous avons quand même pu organiser le Grand Prix d'Aussois (27 janvier 2020) avec le soutien des différents services de la station et l'aide de nombreux bénévoles. Un grand prix reconnu en Maurienne et qui fait référence sur le plan sportif, en faisant connaître notre station. Sur la piste de Plan Sec, la course « Valnorsois » des tout-petits a été très appréciée.

Nous avons organisé la première étape du Critérium régional U 14 en janvier sur Cochette et les qualifications

du deuxième Critérium régional U 14 sur la piste de Plan Sec en février.

Nous avons par ailleurs fait de nombreux changements de sites pour les entraînements afin de varier les conditions d'entraînement de nos jeunes pour les stimuler et les sortir de leur zone de confort « aussoyen. » Nous avons pu vérifier que c'était profitable lors des compétitions. Nous avons, aussi pu, entreprendre du ski d'été. Quatre coureurs du ski club font partie du ski études, ce qui est un excellent résultat sur le plan sportif.

Sept semaines de préparation physique (un entraînement essentiellement basé sur le développement des capacités aérobies dans la nature mais aussi un développement des habilités motrices ainsi que du renforcement musculaire) durant l'été ont été proposées aux jeunes avec un taux de participation de 40 enfants différents surtout l'été ce qui est une bonne dynamique, une préparation importante et un excellent atout pour l'entraînement des jeunes et l'avenir du club.

Nous continuons pour les plus âgés un entraînement qui les prépare au monitorat et donc l'entrée dans la vie professionnelle: quatre jeunes ont réussi les premiers tests du monitorat.

En ce qui concerne la saison 2021, comme vous le savez, les conditions sanitaires ne s'étant pas améliorées et suite aux décisions gouvernementales, les remontées mécaniques n'ont pu ouvrir.

Dans ces conditions, les coaches et le bureau ont tout mis en œuvre pour réussir à faire skier nos jeunes.

Pour les vacances de Noël, ils ont pu effectuer des entraînements sur Val Cenis, la période de janvier quelques entraînements se sont déroulés « à la maison » sur la Charrière et d'autres sur Val Cenis.

En ce qui concerne les vacances de février, en concertation avec la SPL Parrachée Vanoise, la piste et le télésiège de Plan Sec ont été ouverts 2 x 5 jours.

Nous remercions encore les acteurs de la station et du village pour le ski proposé durant ces vacances. Effectivement nous avons fait deux très bonnes semaines d'entraînement avec une belle collaboration avec les clubs de Valfréjus et La Norma. O





Vol Libre Vanoise

Au pied de la Dent Parrachée, en ligne de mire du trou de la lune, et surplombant le village d'Aussois, c'est là que se cache un terrain de jeu inédit pour des d'hurluberlus assoiffés d'aventures.

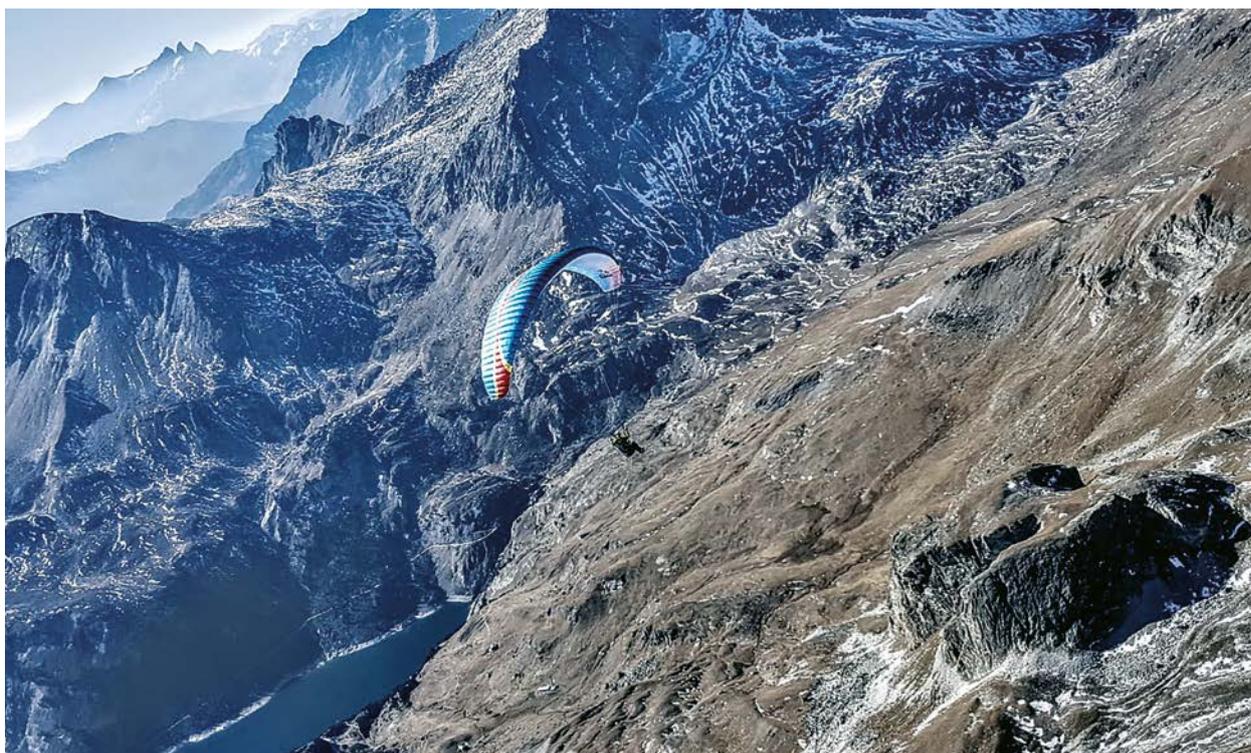
Pour atteindre ce paradis, ils profitent des remontées mécaniques. Mais hors saison, ou pour le plaisir de marcher, il n'est pas rare d'en voir un groupe, chacun des membres étant affublé d'un gros sac sur le dos, marcher comme des forcenés et grimper les 800 m qui les séparent de l'arrivée du télésiège du grand jeu. Que vont-ils faire ? Qui sont donc ces énergumènes ?

Vous les avez peut-être déjà croisés sur les chemins de randonnées ou divagant dans les rues d'Aussois, le sourire aux lèvres, avec ce nom inscrit sur leur doudoune... « Vol Libre Vanoise ». Ce sont bien évidemment les parapentistes du club qui s'offrent un bon bol d'air, toutes voiles dehors !

Nous volons essentiellement sur ce site d'Aussois qui offre des conditions magiques en toutes saisons. Été comme

hiver, il n'est pas rare de voir tournoyer des petits points multicolores dans le ciel. Dans le jargon, ça s'appelle « enrrouler le thermique ». Et si ça veut rire, c'est-à-dire si les conditions le permettent, certains aventuriers prennent le large en direction du Mont Cenis ou descendent la vallée. D'autres encore sont même allés jusqu'à Chamonix ou Samoëns ! Lors des très bonnes journées d'été, notamment pendant les épisodes de canicule, beaucoup survolent la Dent Parrachée et montent à plus de 4000 m ! Sensations et fraîcheur garanties !

Même si ce sport porte le doux nom de vol « libre », ses pratiquants, les « libéristes » sont tous de même soumis à des règles de vol, que ce soit dans la gestion des priorités en vol (et oui, il existe un code de l'air !) ou dans les restrictions de survol de certaines zones. Evoluant à





proximité du Parc National de la Vanoise, certaines zones nous sont en effet interdites, soit de manière permanente, soit ponctuellement suivant les saisons. Nous évoluons en bonne entente avec le PNV et notre terrain de jeu est relativement vaste pour ne pas se bousculer les uns les autres tout en prenant plein les mirettes!

Le club accueille une population hétéroclite, composée de jeunes actifs qui ont un emploi fixe dans la vallée, de saisonniers et de retraités, et tous passionnés de parapente. Si la parité n'est pas encore atteinte dans le club, nous voyons notre effectif féminin grandir d'années en années. Des nouveaux, parfois pas si débutants, ont également rejoint nos rangs en cours d'année 2020.

Le club participe annuellement aux festivités d'Aussois et c'est l'occasion pour nos biplaceurs associatifs de faire découvrir notre activité aux locaux et vacanciers qui

généralement tombent sous le charme ! du parapente bien sûr ! Nous sommes également engagés dans la promotion de la sécurité et nous proposons des aides financières aux adhérents pour leur participation à des stages afin de parfaire leur technique ou leurs connaissances théoriques. Des voyages ou des sorties sont également proposés et chacun met la main à la pâte pour l'organisation, toujours dans la bonne humeur ! Il y aurait encore bien des choses à dire sur notre club.

Heureusement, notre site internet est là pour fournir toutes les informations à nos lecteurs curieux <http://vol-libre-vanoise.fr/> ou n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement !

○ S. Le Palabe



RITTAUD

BOUCHERIE

☆☆☆ Depuis 1967 ☆☆☆

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR

EPICERIE FINE - VIN

3, rue de la Concorde - 73500 FOURNEAUX

Tél. : 04 79 05 00 92 - contact@boucherierittaud.com

**Service livraison
à domicile**

www.boucherierittaudshop.com

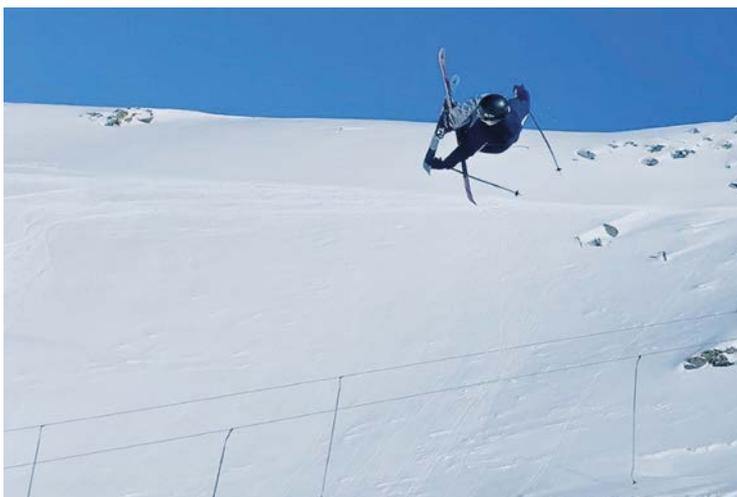
Suivez-nous sur **@Boucherie.Rittaud**






Portraits de nos champions

Owen Branjonneau



Né au Mans le 2 décembre 2001, j'ai emménagé 5 ans plus tard à Aussois où j'ai appris à skier. J'ai été licencié au Ski Club d'Aussois durant 5 ans en ski alpin avant de commencer le ski freestyle à l'âge de 12 ans au Club Freestyle Galibier-Thabor. Je pratique le ski freestyle spécialités Slopestyle et Big Air (deux disciplines Olympiques) depuis maintenant 7 ans en club et 5 ans en haut niveau. Licencié à Aussois à nouveau depuis 4 ans, je suis fier de représenter notre belle station.

J'ai intégré l'équipe du Comité de Ski de Savoie en 2014 avec laquelle je m'entraîne toute l'année sur quelques-uns des meilleurs snowparks européens (Saas-Fee, Livigno, Corvatsch...).

J'évolue principalement sur les circuits nationaux et européens (FIS et Coupe d'Europe), avec une troisième place en coupe d'Europe à Livigno comme meilleure performance à ce jour, je suis motivé et continue mes efforts pour être un jour parmi les meilleurs du monde. J'ai aussi eu l'honneur de participer à quelques Coupes du Monde, notamment aux deux premières de la saison en slopestyle à Stubai (Autriche) et en Big Air à Kreischberg (Autriche).

La saison est un peu floue, dû à l'épidémie, plusieurs compétitions ont déjà été annulées, je reste néanmoins positif, puisque j'ai tout de même la chance de pouvoir skier et m'entraîner pour les quelques compétitions à venir et qui sont à ce jour maintenues.

En parallèle de mon objectif sportif, j'ai intégré le Pôle France d'Albertville en juillet 2016 pour préparer et obte-

nir mon baccalauréat scientifique. Depuis juillet 2020, je prépare une licence STAPS Entraînement Sportif avec un programme aménagé qui me permet de m'entraîner un maximum tout en étudiant.

○ Owen Branjonneau

Deux champions inséparables : Théo Faure et Lucas Buisson



Crédit photos : Marie-Claire Buisson

Cela fait de nombreuses années que Théo Faure et Lucas Buisson, tous deux âgés de 18 ans, pratiquent la discipline du ski alpinisme. Ils se sont mis à la compétition ces dernières années : Théo a remporté le titre de

champion de France à Courchevel en 2020, et Lucas la très belle 11^e place au championnat de France à Aussois en janvier 2021.

Ils font partie du club « Maurienne Ski Alpinisme » mais aussi d'un groupe du Club Alpin Français de Haute Maurienne, créé pour faciliter les déplacements sur les courses et les aider financièrement.

Ils s'entraînent sur la station d'Aussois, très beau terrain de jeux mêlant alpinisme et ski.

Leur ambition est de participer à la Pierra Menta, et d'atteindre le fameux sommet mondial du ski alpinisme, un passage incontournable pour l'élite de la discipline. Un seul mot d'ordre : partager ce plaisir ensemble malgré les exigences d'une telle épreuve. Nos deux compères se soutiennent et se tirent vers le haut.

Parallèlement à leur passion, chacun d'eux trace son chemin :

Théo prépare un Baccalauréat Professionnel bi-qualifiant au lycée des métiers de la montagne à Saint-Michel-de-Maurienne et aménage son temps entre son futur métier de plombier et celui de pisteur secouriste. Il a plusieurs cordes à son arc puisqu'il travaille régulièrement avec son père au Chalet Chantover et développe les compétences d'accueil de la clientèle, cuisine, soin des animaux à la ferme pédagogique.

Quant à Lucas, il est au Lycée d'Albertville et prépare un Baccalauréat de technicien menuisier-agenceur. Lui aussi travaille aux côtés de son père au Refuge de la Dent Parrachée, où il lui est transmis la flamme du métier de gardien de refuge.

Enthusiastes, souriants, discrets, nos deux jeunes ont ouvert une belle voie sur le chemin de la réussite !

Nathan Pecqueur Col



Je m'appelle Nathan Pecqueur Col, j'ai 19 ans et j'habite à Aussois. Je pratique le ski freestyle et plus particulièrement le slopestyle (discipline olympique depuis 2014) depuis l'âge de 10 ans.

J'ai intégré il y a 5 ans le comité de ski de Savoie avec Flo Cuviller comme entraîneur.

Après mon Baccalauréat Professionnel à Saint-Michel-de-Maurienne, j'ai décidé de me consacrer entièrement au ski. J'ai déjà à mon palmarès 4 titres de champion de France (minime en 2016, junior en 2018, junior et senior en 2019) et des podiums sur les circuits français et européens, plus une participation aux championnats du monde junior en 2019 ainsi qu'une coupe du monde en 2020.

Mes prochains objectifs sont de rentrer en équipe de France et de pouvoir faire tout le circuit coupe du monde. Je tiens à remercier la SPL Parrachée Vanoise ainsi que Christophe et Audrey d'Everest Sport sans qui je ne pourrais pas vivre ma passion. O

**Mon commerçant
toujours là pour moi**

**DEKRA
CONTRÔLE
AUTOMOBILE**

5, route des Glacières
73500 Modane
04 79 05 01 37
dekra.modane@orange.fr

100% LOCAL 100% UTILE

Cabinet

GE-ARC

Y. CHRETIEN - J. DUPONT
Géomètres-Experts DPLG
14 Av République
73140 St Michel de Mnne
Tél: 04-79-56-54-63
Fax: 04-79-59-21-49
Mail: contact@ge-arc.com

GEOMETRES-EXPERTS

Bornage - Division - Aménagement foncier
Lotissement - Copropriété
Topographie - Nivellement de précision
Implantation - Auscultation d'ouvrage



Bienvenue

aux nouveaux commerçants qui se sont installés dans un contexte difficile, mais qui naturellement renforcent l'attractivité du village. Nous leur souhaitons une belle réussite !

Un Brin de Gourmandise

Muriel Fraisse s'est installée dans les anciens locaux des Halles Mauriennaises au Plan Champ.



Pouvez-vous nous en dire plus sur vous ? (Qui vous êtes, votre parcours, vos passions ?)

V.B.: Parents de deux enfants, nous sommes originaires de la vallée. Nous aimons la nature et les nombreux sports que l'on peut y pratiquer. Nous avons toujours travaillé dans le commerce, le contact avec la clientèle nous plaît.

Quel est le concept de votre boutique ? Qu'est-ce que vous proposez à la vente ?

V.B.: Nous proposons de vous habiller de la tête aux pieds, que ce soit pour la pratique d'un sport ou un événement plus chic : du vêtement technique au vêtement chic.

Comment choisissez-vous les marques avec lesquelles vous travaillez ? Comment faites-vous pour choisir vos collections ?

V.B.: Au fil des années, notre prédécesseur avait fidélisé une large clientèle. Il nous a paru important de conserver les mêmes fournisseurs, tout en cherchant à moderniser nos collections par l'apport de nouveaux fournisseurs. Pour bien conseiller les clients, il est indispensable que les produits que nous vendons vous plaisent.

Proposez-vous de la vente en ligne ?

V.B.: La vente en ligne est à l'étude. Nous nous posons encore beaucoup de questions sur le référencement d'un site et la façon d'être le plus possible visible.

Pour votre commerce, quel est votre réseau social de prédilection ?

V.B.: Pour tout vous dire, nous ne sommes pas très réseau social, mais on va s'y mettre. Nos enfants ont déjà commencé notre formation !

Qui sont vos clients aujourd'hui ?

V.B.: Des clients ont été fidèles pendant plus de 15 ans à « la Foire à la Polaire », nous espérons qu'ils continueront de l'être à Alti Mod, et pourquoi pas en charmer de nouveaux.

Interview

de Alti Mod

D'où vient le nom « Alti Mod » ? Quelle est l'histoire ?

Véronique Bantin: Nous voulions un nom qui caractérise ce que nous allons faire. Vendre des vêtements de montagne. Alti mod allie les deux. Pour préparer la reprise, j'ai travaillé l'été dernier avec l'ancien propriétaire afin de me familiariser au métier.



Credit photo: Alti Mod

Pourquoi avoir choisi Aussois pour vous installer ?

V.B.: Nous avons fait le choix il y a quelques années d'inscrire nos enfants au Ski Club d'Aussois. C'est un village qui nous plaît. L'ambiance y est familiale.

Qu'est-ce que vous préférez dans votre métier ?

V.B.: Ce que nous préférons dans ce métier, c'est le contact avec la clientèle. Pouvoir la conseiller et faire le bon achat, être de bons ambassadeurs de notre destination.

**Renseignements ALTI MOD**

Adresse postale : 13 rue d'En-Haut - 73500 Aussois

Tél. : 06 60 89 51 21 - bant73@hotmail.com

Jours et horaires d'ouverture :

tous les jours en saison de 10h à 12h et de 15h à 19h

Rappel date ouverture du magasin :

du 01/12 au 30/04 et du 15/05 au 30/09

Dame Jeanne

Crédit photo: Mairie d'Aussois

**Quelle est l'histoire de Dame Jeanne ? D'où vient le nom ?**

Jennifer De Backer: Je souhaitais un nom d'objet avec une consonance humaine. La dame Jeanne, cette grosse bonbonne en verre est un des premiers objets que j'ai chinés. Et par ailleurs, en faisant un raccourci, on peut y trouver un lien avec mon prénom, ou plutôt mon surnom francisé ; Jeanne, Jane, Jennifer, mon prénom.

Pourquoi avoir choisi Aussois pour vous installer ?

J.D.B.: Il y a une grande part d'affectif là-dedans. Je suis installée à Aussois lorsque je suis arrivée de Belgique. J'affectionne particulièrement ce village authentique qui correspond à l'esprit de la brocante. L'objectif est d'avoir une clientèle aussi bien locale que touristique, et Aussois répond à ces critères.

Pouvez-vous nous en dire plus sur vous ? (Qui vous êtes, votre parcours, vos passions ?)

J.D.B.: Je suis Belge, installée en Haute Maurienne depuis 15 ans. J'ai une formation dans le tourisme et j'ai presque toujours travaillé dans ce domaine. Mais à côté de ça, j'ai toujours aimé chiner, retaper, restaurer et donner une deuxième vie aux objets. J'ai toujours voulu créer mon entreprise et être mon propre patron.

Quel est le concept de votre boutique ?

J.D.B.: Le concept de ma boutique est une brocante dont les meubles et objets que j'ai chinés apporteront une touche unique et charmante à votre intérieur pour former une ambiance tendance (rien de vieillot).

Je propose également des articles d'artisanat, faits main, naturels, locaux ou belges.

Tout cela forme un décor poétique et plein d'histoire où l'on peut se faire plaisir tout en ayant une consommation responsable, raisonnée. Cela me tient à cœur.

Comment choisissez-vous les marques avec lesquelles vous travaillez ? Comment faites-vous pour choisir vos collections ?

J.D.B.: Concernant l'artisanat ou les marques que je choisis, je travaille exclusivement avec des créateurs qui ont la même conception que moi, qui partagent mes valeurs et font des articles à la fois beaux mais aussi bon pour la planète. Bien entendu, j'attache une attention particulière à leur qualité, leur côté naturel, le local, fait main et qui est joli.

Concernant la brocante, je fonctionne au coup de cœur. J'aime l'idée de pouvoir transformer ces objets, les retaper, leur donner une nouvelle vie, travail que je réalise dans mon atelier.

Ensuite j'essaie de m'adapter à la clientèle, comme à Noël où je ne m'attendais pas au succès de la vaisselle, notamment des verres qui font sensation, c'est toujours plus agréable de partager une boisson dans de beaux verres !

Proposez-vous de la vente en ligne ?

J.D.B.: Je n'ai pour le moment pas de site Internet.

Il m'arrive de vendre des articles en ligne, mais uniquement à la demande. Je suis toujours méfiante quant à la livraison, j'ai peur que le colis n'arrive pas en bon état et mes objets sont fragiles. Quoi qu'il en soit je préfère le contact humain.

Pour votre commerce, quel est votre réseau social de prédilection ?

J.D.B.: J'utilise Facebook et Instagram en fonction de ce que je souhaite partager.

Comment ça se passe d'entreprendre et de gérer tout ça seule ?

J.D.B.: Gérer toutes les étapes est très intéressant, même si je dois un peu me forcer quand il s'agit de se plonger dans la paperasse. Mais c'est passionnant de tout gérer et je continue à beaucoup apprendre.

Et puis même seule, il ne s'agit pas de s'isoler, il faut savoir bien s'entourer !

Qui sont vos clients aujourd'hui ?

J.D.B.: J'ai beaucoup de locaux de toute la vallée, des touristes à la journée, car pour ceux qui sont en séjour, mes objets sont parfois plus difficiles à transporter. Les résidents secondaires sont également présents. >>>



>>> **Qu'est-ce que vous préférez dans votre métier ?**

J.D.B.: J'aime les rencontres, les échanges avec les gens, aussi bien avec la clientèle qu'avec mes fournisseurs. J'apprécie également ces moments de solitude dans mon atelier à bricoler en intersaison : ponçage, vernissage, peinture... Le résultat reste surprenant et le vendre est un beau cadeau. Il m'arrive d'apporter des objets à retaper à la boutique mais c'est limité.

Dernière question, comment vous imaginez-vous dans 5 ans ?

J.D.B.: Dans 5 ans, j'ai agrandi le magasin, j'ai poussé les murs. Les gens viendront me voir à Aussois car ils savent qu'il y a une belle brocante. Les propriétaires qui labellisent leur logement au label Qualité Confort Hébergement HMV savent qu'ils peuvent venir me voir pour trouver des pépites pour leur décoration.

Renseignements Dame Jeanne

2 rue d'En-Haut - 73500 Aussois

Tél. : 06 31 63 48 77

decodamejeanne@gmail.com

Facebook : @damejeannedeco

Instagram : dame.jeanne.deco

Jours et horaires d'ouverture :

tous les jours sauf le samedi

Rappel date ouverture du magasin : 20/12/2020

La Roche du Croué

Savez-vous d'où vient le nom « La Roche du Croué » ?

Marianne Rossignol: Oui, le nom provient de la Roche en face de la maison d'hôtes, dont les chambres ont une jolie vue. C'est M. et Mme Couvert qui ont donné ce nom début des années 1990.

Pourquoi avoir choisi Aussois pour vous installer ?

M. R.: Pour l'accueil de Claire et la Roche du Croué !

En quittant Vannes, on cherchait un cadre de vie égalable ! Mon conjoint a passé ses étés à la montagne, il souhaitait retrouver ce cadre de vie. Aussois remplit les critères, vie associative dynamique, commerces, école...

Pouvez-vous nous en dire plus sur vous ? (Qui vous êtes, votre parcours, vos passions ?)

M. R.: Je m'appelle Marianne Rossignol, j'ai 30 ans, je suis mariée

avec Thomas. Je suis passionnée de cuisine. J'ai travaillé 6 ans en restauration puis j'ai été responsable de production d'un atelier de saumon fumé artisanal où tout était fait à la main. J'aime tout ce qui attire à la cuisine et à son terroir.

Pourquoi avez-vous voulu vous lancer dans cette aventure ?

M. R.: C'est une aventure et un vrai projet de vie réfléchi. La Roche du Croué me permettra d'allier ma vie professionnelle dans notre nouveau lieu de vie.

Proposez-vous la réservation en ligne ?

M. R.: Oui, bien sûr. Nous avons un site internet www.larocheducroue.com, mais également la réservation en direct par téléphone ou sur place.

Pour votre hébergement, quel est votre réseau social de prédilection ?

M. R.: Pour l'instant, nous sommes présents sur Facebook et nous souhaitons développer Instagram.

Qui sont vos clients aujourd'hui ?

M. R.: Une clientèle familiale, on espère faire venir une clientèle sportive, dynamique.

Comment ça se passe d'entreprendre et de gérer tout ça en venant de Bretagne ?

M. R.: Il faut trouver ses repères, après beaucoup d'administratif, on y arrive.

Qu'est-ce que vous préférez dans votre métier ?

M. R.: L'échange et le partage autour d'un bon plat ! Notre table d'hôtes propose une cuisine locale, variée et maison associée aux légumes du terroir. Nous souhaitons proposer un poisson, une fois par semaine selon les saisons.

D'autre part, nous allons découvrir le territoire et tout ce qu'il est possible de faire afin de pouvoir conseiller et orienter nos hôtes sur Aussois, et ses alentours.



Crédit photo : Mairie d'Aussois

Renseignements La Roche du Croué

Nom nouveau propriétaire : Marianne Rossignol

3 rue de l'Eglise

73500 Aussois

Tél. : 04 79 20 31 07

06 12 56 52 32

larocheducroue@gmail.com

Ouvert depuis le 25/01/2021

L'Hair'bier

**D'où vient le nom « L'Hair'bier » ?
Quelle est l'histoire ?**

Emilie Seyve : Il s'agit d'un jeu de mots par rapport à un herbier : collection de plantes de nos montagnes séchées et pressées entre des feuilles de papier, il y en a beaucoup ici.

Pourquoi avoir choisi Aussois pour vous installer ?

E.S. : Je vis à Aussois, petit village entouré de communes qui n'ont pas de service de coiffure. Lors de mon étude de marché réalisée en amont de mon installation, le besoin en est ressorti, et tout particulièrement celui relatif au budget.



Préparation d'une coloration végétale et vegan. Crédit photo : Mairie d'Aussois

Pouvez-vous nous en dire plus sur vous ? (Qui vous êtes, votre parcours, vos passions ?)

E.S. : J'ai beaucoup voyagé et acquis différentes expériences (au Canada, dans les îles, etc...). J'ai 23 ans de carrière, j'ai débuté mon apprentissage à l'âge de 15 ans. Et aujourd'hui, je considère mon métier comme de l'art.

**Quel est le concept de votre salon de coiffure ?
Proposez-vous des produits de soin à la vente ?**

E.S. : Il s'agit d'un bio concept avec coloration végétale et vegan. J'utilise un circuit court et choisis des produits de haute qualité, reconnus et pas trop cher. Je fais en sorte que mes fournisseurs soient en adéquation avec les attentes de ma clientèle et correspondent à mes valeurs d'écoresponsabilité. Par exemple, pour les produits de soin vendus au salon, les flacons de shampoing sont rechargeables ici.

Les produits de soin que je propose à la vente peuvent être achetés sur Internet comme au salon et sont au même prix.

Comment choisissez-vous les marques avec lesquelles vous travaillez ?

E.S. : Je creuse mes recherches jusqu'à trouver le fournisseur qui répond à toutes mes attentes : qualité et prix. Par exemple j'ai choisi Hairborist, une marque belge n°1 du végétal labellisé EcoGarantie, label qui répond aux principes de durabilité, de respect de l'équilibre fragile entre les plantes, les animaux et les humains, et des attentes des consommateurs.

Je propose également un service aux hommes : l'entretien de leur barbe. À ce titre, je n'ai pas de fournisseur de produit d'entretien bio mais travaille avec une marque française éco responsable.

Au-delà des marques, je suis engagée avec plusieurs associations, notamment JUSTE qui recycle des cheveux

qui servent au nettoyage des océans. Je travaille également avec SOLIDHAIR, qui permet de donner ses cheveux pour fournir des perruques naturelles aux malades du cancer.

Pour votre commerce, quel est votre réseau social de prédilection ?

E.S. : J'ai une page Facebook. C'est le seul réseau social que j'utilise à ce jour, un seul mais que j'alimente le plus possible.

Qui sont vos clients aujourd'hui ?

E.S. : J'ai beaucoup de locaux, Aussois comme les communes aux alentours en passant par Bessans, Termignon, Modane ou Avrieux. Les résidents secondaires, des personnes du camping et quelques touristes viennent au salon également.

Comment ça se passe d'entreprendre et de gérer tout ça seule ?

E.S. : Mon expérience et mon caractère font que ça se passe très bien. Je dirais que la seule étape qui a été compliquée pour moi a été la période des travaux, beaucoup de choses ont été bloquées à cause du COVID et c'est stressant quand la date d'ouverture approche. J'ai eu donc très peu de temps pour annoncer l'ouverture. J'ai fait beaucoup de choses toute seule, j'ai aussi récupéré de nombreux objets pour décorer le salon (par exemple mes miroirs viennent d'Inde) et cela m'a permis de réduire les coûts d'investissement.

Qu'est-ce que vous préférez dans votre métier ?

E.S. : J'aime tout dans mon métier, mais j'ai un comptable. Ce que j'aime c'est la matière à sculpter, à peindre, je m'amuse sur tout. J'aime les gens, les mettre à l'aise. Je les accompagne, je réalise pour cela un diagnostic personnalisé et m'adapte à leurs souhaits. Cependant je n'aime pas les commérages, on peut se confier à moi et cela reste au salon mais on ne parle pas du voisin.



Renseignements L'Hair'bier

17 Plan Champ - 73500 Aussois

Tél. : 07 67 17 47 70

www.facebook.com/lhairbiersalon

Jours et horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,

le samedi en continu de 9h à 16h.

Mes horaires sont adaptables en fonction des demandes.

Rappel date ouverture du magasin : 12 janvier 2021



AUSOIS AUTREFOIS

Les noms de famille d'Aussois

Cette analyse est tirée du livre
Les noms de familles mauriennais d'après la consigne du sel de 1561
D. Déquier, J.-M. Dufrenoy, M.-C. Floret, J. Garbolino et G. Paret

Le premier recensement

Ce recensement donne la liste des chefs de familles et le prénom de chaque personne qui la compose pour mettre en place l'impôt appelé aussi Gabelle.

Les noms de ce recensement qui ont disparu

Voici classés du plus courant au plus rare les noms de famille qui ont disparu :

- Verney, 185 naissances depuis 1628, la dernière date est une naissance en 1907.
- Mouton ou Mouthon, 171 naissances, la dernière date est un décès en 1888.
- Déchaux, 156 naissances, la dernière date est un décès en 1886.
- Mais aussi, Ferrand jusqu'en 1803, Varcin jusqu'en 1712 ou Escalier, jusqu'en 1702.

Les noms de famille encore portés aujourd'hui

Chardonnet, Col, Couvert, Détienne, Fressard, Gros, Ratel et Lathoud.

Celui qui se joue de l'orthographe

Sur cette consigne du sel : Lacthou, Lacthoud, Lacthouz, Lactou, Lactouz, Latoud.

Ces orthographes différentes pourraient être un moyen commode de différencier les familles, mais il n'en est rien, car deux frères portent des noms écrits de façons différentes.

Celui qu'il faut deviner

Entre le terrier de 1554 et la consigne du sel, six ans plus tard, l'écart d'orthographe est encore plus important puisque Frechard devient Frisal en 1561, pour devenir définitivement Fressard.

Les plus courants

Les deux noms majoritaires sont Lathoud suivi de près par Gros, Ces deux noms sont portés par 40 % des chefs de famille en 1561.

Les surnoms de familles

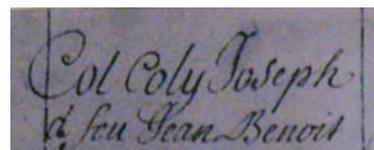
Il a donc fallu les différencier par des surnoms de familles, ainsi pour les Gros : Varot devenu « Maotte » (écrit dès 1663) Cottaz puis « Coha » (1719), Pelicier (1561) ou Flandre (1684), « Flandre » doit venir d'un soldat qui a suivi le duc Emmanuel Philibert dans sa campagne de Flandre. Ces surnoms étaient même écrits sur les actes officiels. Le surnom de famille qui a eu la vie la plus longue est « Maotte » dont on connaît encore des descendants en 2021.

Un nom inventé

À leur baptême, certains noms d'enfants dont le prénom du père, (Claude Antoine) et de la mère (Marie Lathoud) est identique ont posé problème jusqu'à ce que l'on se rende compte que « Col » ou « Colly » ils étaient bien tous de la même famille.

Colly est le nom de famille des descendants de Geoffrey Col.

La preuve sur la Mappe sarde de 1740 : Joseph est son petit-fils.



Ceux qui sont venus d'ailleurs

« Arnaud » apparaît pour la première fois sur le Terrier de 1600 Balthazard et Henri Arnaud, d'où vient-il ? Peut-être de Termignon où le nom est très courant à l'époque, un autre vient de Beaunes au-dessus de Saint-Michel-de-Maurienne et sa date est précise puisque c'est en 1807 que Romain Arnaud épouse une fille d'Aussois et y fonde une famille.

« Damevin » arrive à Aussois en 1785 avec la naissance d'un enfant de Pierre Antoine Damevin et Anne Marguerite Tremeys, mariés à Lanslebourg en 1770.

Les noms de familles sont maintenant très variés... et c'est le signe d'une belle vitalité.

○ Marie-Joséphine Berger
née Col

Petite poésie en Patois

Bouqro d'Ano

Tou dou o l'avioùn travayan
Trot
A tirier ba la debagnan
Au trot
Tedzgrt inôt è bà
Y n'en frengsset pa.
O yéro tou dou ruina
En arrivin à la trujna
Av'una fon, av'una sin !
L'avioùn trovà en arrivin
Un grin sedzèj'n d'éva
E un gro broun d'aveyna.
Lo premier, un avaro
K'iaiet machan d'vararo
L'yo volét tó pe sein
E o kalkule bien
Si de macho l'aveyna,
O me bét totan l'éva !
Pendjn ke d'bévo l'éva,
O mache totan l'aveyna !
Komé fare, dé fon, dé sin
Pa make min, liun assin !
A fore de kalkular
O l'a freni pe krepar.
L'otro l'a pa rin ploura,
Se dit : A la boun oura !
O mache totan l'aveyna
Poé vouide lo sedlin d'éva
Si bien K'o n'a kounfla
Et k'liun assin o n'at krepar

Moralita

O l'eyssso partadjan
Sarogb koran en vijan.

Bouqre d'Anes

Tous deux avaient travaillé
Trop !
A «tirer en bas» l'affouage
Au trot,
Toujours en haut, en bas,
Cà n'en finissait pas !
Ils étaient tous deux vannés
En arrivant à la cabane,
Avec une faim, avec une soif !
Ils avaient trouvé en arrivant
Un grand seau d'eau
Et une grosse marmite d'avoine.
Le premier, un avare,
Qui aurait mangé du varaire
Voulait le tout pour lui.
Et il calcule bien
Si je mange l'avoine
Il me boit «toute» l'eau !
Pendant que je bois l'eau
Il me mange toute l'avoine !
Comment faire ? j'ai faim, j'ai soif
Pas seulement moi, lui aussi !
A force de calculer,
Il a fini par crever !
L'autre en a point pleuré,
Il se dit : à la bonne heure !
Il mange toute l'avoine,
Puis vide le seau d'eau
Si bien qu'il en a gonflé
Et que lui aussi en est crevé

Moralité

S'ils avaient partagé
Ils seraient encore vivants.

L. Couvert - Mars 1997

Peyra levrousa

La pierre des Lièvres (au Jeu)



Ça ne pouvait pas durer !
Tous les dimanches,
l'église du village, pleine à
ne pas y trouver une place
pour participer aux offices.

Satan en trépigant, il fallait réagir
pour détruire toutes ces dévotions.
Il calcula, calcula, puis du fond
de son enfer, finit par trouver une
solution.

S'il y avait une heure propice
pour arrêter cette expansion de
crédulité en la religion du Bon
Dieu, il fallait donc s'y prendre un
dimanche.

Il fallait d'un coup, écraser l'église
et les fidèles, tous ensemble dans
un holocauste.

Il avait trouvé, vers la Fournahe,
une grosse roche « presque

ronde » qui lui semblait conforme
à son sinistre projet.

Du coup, il mobilisa quatre gros
lièvres et leur chargea sur le dos
cet énorme fardeau. (Mais il avait
les moyens infernaux de multiplier
leur puissance).

Sans géomètre, il avait bien calculé
l'itinéraire de ce maudit caillou qui
devait s'abattre sur l'église pendant
la messe de ce dimanche.

Mais en arrivant sur le point de
lancement de cet énorme rocher,
ne voilà-t-il pas qu'au clocher du
village sonnent les « coups de la
Consécration ».

Les quatre lièvres se trouvent alors
pétrifiés, écrasés sous leur énorme
charge, tout en servant de cales.
Et c'est ainsi que furent sauvés
l'église et ses fidèles paroissiens.

Si vous ne voulez pas
me croire, vous pouvez
encore de nos jours
passer à plat ventre
sous ce rocher, sans
risque de vous faire
écraser, mais en disant
auparavant: « Salut al
diavolo ». O



Photo :
Marie-Thérèse Constantin
Illustration :
OT HMV A. Pernet



LE CLOCHER D'AUSSOIS

Novembre 1929

En procédant à la réparation de la croix qui surmontait le clocher et qui était tombée le 21 septembre, on a trouvé, dans la grosse boule de cuivre qui est à sa base, une petite boîte en fer.

Cette boîte contenait pliés dans plusieurs feuilles d'étain et de plomb les deux intéressants documents suivants.

Le premier était une feuille imprimée d'un côté d'une figure représentant une chapelle, au-dessous de laquelle étaient écrits ces mots « Santa Casa della B. Vergine Maria ». De l'autre côté, dans un rebord plié, était collé un tout petit bout d'étoffe noire presque transparente. Et au-dessous, on pouvait lire cette inscription écrite à la main : « Échantillon du voile de Notre Dame de Lorette, apporté de Lorette par Joseph Lathoud et par Anne Marie Colly, mon père et ma mère. Mis sur le clocher en 1803, l'an XI de la République ».

Qu'en est-il de cette prétendue relique ? Il est certain qu'elle provient bien de Lorette, mais elle ne possède aucun Authentique qui puisse permettre de la considérer comme véritable... C'est en tout cas un précieux souvenir du pèlerinage accompli il y a 150 ans bientôt par deux braves Aussoyens.

Le second document est plus intéressant, car il contient une page d'histoire d'abord, puis il nous fait connaître l'état d'esprit de la majorité de la population d'Aussois au sortir de la Révolution et nous laisse deviner que le bercail avait aussi quelques – bien rares sans doute – brebis galeuses (qui espérons-le n'ont laissé aucun descendant).

Voici ce second document, écrit à la main sur les deux faces d'un fort papier :

« *En mille sept cent nonante deux, il y a eu une cruelle guerre des Français contre la religion catholique. Ils ont fait renverser les autels, brûler et piller les vases sacrés et les ornements et piller les cloches et renverser la flèche du clocher – et cela dans toutes les communes – les prêtres chassés ou égorgés... et plusieurs du pays se sont rangés de leur côté... des particuliers de ce pays que je veux taire le nom... et cette persécution a duré plusieurs années.*

Moi, David Lathoud, ayant été fait et nommé Maire de cette commune en 1801, en 1802 j'ai fait refaire deux cloches, la seconde et la troisième, et acheté la cure qui avait été vendue du temps de la persécution. Et en 1803, j'ai fait reconstruire la flèche du clocher. Et de tout cela, je n'ai reçu que des ingratitude et la ruine de ma fortune, attendu la grande perversité et méchanceté du peuple de ce temps.

*à Aussois, le 07 Juillet 1803
David Lathoud, Maire aux années IX, X et XI de la République Française ».*

Ces papiers, ainsi qu'une nouvelle inscription relatant la restauration de 1927-28-29, ont été replacés sous une enveloppe de plomb dans une boîte nouvelle dans la même boule de cuivre.

Les générations futures qui la trouveront seront heureuses de connaître aussi un peu l'histoire de leur pays et de leur église. O



> TRIBUNE LIBRE

Merci de tenir vos chiens en laisse

Pendant les vacances de Noël, je me promenais tranquillement avec Alice au pied des pistes lorsqu'un chien est sorti en furie d'un bâtiment avec de toute évidence la sombre idée de mordre. Il nous a attaqués et m'a mordu le mollet.

Heureusement c'est moi qui étais du côté où il est sorti. S'il avait touché Alice cela aurait pu être un drame, du fait de son handicap, Alice ne comprend pas l'agressivité. J'imagine que pour un petit enfant la situation aurait été la même.

La propriétaire du chien m'a affirmé que c'était la première fois qu'il mordait quelqu'un. Je veux bien la croire mais est-ce que l'on peut maîtriser et connaître les réactions d'un chien ? Il me semble que vu le nombre croissant de chiens à Aussois il faut, comme il a été demandé, par la Commune que chaque propriétaire les attache dans le village.

Ce genre de situation peut tout à fait se reproduire.



Fabienne Teppaz
Locations Studio
et Chalet
26, rue du Coin
73500 Aussois
06 48 70 25 01
Site : <http://www.chalet-moura.eu/>

Le Dauphiné libéré - MARDI 21 JANVIER 2020

La foule des grands jours pour encourager les équipages de la Grande Odyssee



La température et une légère brise ont retourné le ciel, ni la volonté des maters et de leurs équipages, ce lundi... Les spectateurs étaient nombreux pour assister au départ de l'étape de Tignes. Photo de D.J.M.F.

LE PROGRAMME

Mardi 21 janvier 1 étape 20A à Val Cenis... Mercredi 22 janvier 1 étape 10B au lac d'Alpe... Jeudi 23 janvier 1 étape 10C au lac de St-Jean... Vendredi 24 janvier 1 étape 10D au lac de St-Jean... Samedi 25 janvier 1 étape 10E au lac de St-Jean... Dimanche 26 janvier 1 étape 10F au lac de St-Jean... Lundi 27 janvier 1 étape 10G au lac de St-Jean... Mardi 28 janvier 1 étape 10H au lac de St-Jean... Mercredi 29 janvier 1 étape 10I au lac de St-Jean... Jeudi 30 janvier 1 étape 10J au lac de St-Jean... Vendredi 31 janvier 1 étape 10K au lac de St-Jean... Samedi 1er février 1 étape 10L au lac de St-Jean... Dimanche 2 février 1 étape 10M au lac de St-Jean... Lundi 3 février 1 étape 10N au lac de St-Jean... Mardi 4 février 1 étape 10O au lac de St-Jean... Mercredi 5 février 1 étape 10P au lac de St-Jean... Jeudi 6 février 1 étape 10Q au lac de St-Jean... Vendredi 7 février 1 étape 10R au lac de St-Jean... Samedi 8 février 1 étape 10S au lac de St-Jean... Dimanche 9 février 1 étape 10T au lac de St-Jean... Lundi 10 février 1 étape 10U au lac de St-Jean... Mardi 11 février 1 étape 10V au lac de St-Jean... Mercredi 12 février 1 étape 10W au lac de St-Jean... Jeudi 13 février 1 étape 10X au lac de St-Jean... Vendredi 14 février 1 étape 10Y au lac de St-Jean... Samedi 15 février 1 étape 10Z au lac de St-Jean... Dimanche 16 février 1 étape 10AA au lac de St-Jean... Lundi 17 février 1 étape 10AB au lac de St-Jean... Mardi 18 février 1 étape 10AC au lac de St-Jean... Mercredi 19 février 1 étape 10AD au lac de St-Jean... Jeudi 20 février 1 étape 10AE au lac de St-Jean... Vendredi 21 février 1 étape 10AF au lac de St-Jean... Samedi 22 février 1 étape 10AG au lac de St-Jean... Dimanche 23 février 1 étape 10AH au lac de St-Jean... Lundi 24 février 1 étape 10AI au lac de St-Jean... Mardi 25 février 1 étape 10AJ au lac de St-Jean... Mercredi 26 février 1 étape 10AK au lac de St-Jean... Jeudi 27 février 1 étape 10AL au lac de St-Jean... Vendredi 28 février 1 étape 10AM au lac de St-Jean... Samedi 29 février 1 étape 10AN au lac de St-Jean... Dimanche 30 février 1 étape 10AO au lac de St-Jean... Lundi 1er mars 1 étape 10AP au lac de St-Jean... Mardi 2er mars 1 étape 10AQ au lac de St-Jean... Mercredi 3er mars 1 étape 10AR au lac de St-Jean... Jeudi 4er mars 1 étape 10AS au lac de St-Jean... Vendredi 5er mars 1 étape 10AT au lac de St-Jean... Samedi 6er mars 1 étape 10AU au lac de St-Jean... Dimanche 7er mars 1 étape 10AV au lac de St-Jean... Lundi 8er mars 1 étape 10AW au lac de St-Jean... Mardi 9er mars 1 étape 10AX au lac de St-Jean... Mercredi 10er mars 1 étape 10AY au lac de St-Jean... Jeudi 11er mars 1 étape 10AZ au lac de St-Jean... Vendredi 12er mars 1 étape 10BA au lac de St-Jean... Samedi 13er mars 1 étape 10BB au lac de St-Jean... Dimanche 14er mars 1 étape 10BC au lac de St-Jean... Lundi 15er mars 1 étape 10BD au lac de St-Jean... Mardi 16er mars 1 étape 10BE au lac de St-Jean... Mercredi 17er mars 1 étape 10BF au lac de St-Jean... Jeudi 18er mars 1 étape 10BG au lac de St-Jean... Vendredi 19er mars 1 étape 10BH au lac de St-Jean... Samedi 20er mars 1 étape 10BI au lac de St-Jean... Dimanche 21er mars 1 étape 10BJ au lac de St-Jean... Lundi 22er mars 1 étape 10BK au lac de St-Jean... Mardi 23er mars 1 étape 10BL au lac de St-Jean... Mercredi 24er mars 1 étape 10BM au lac de St-Jean... Jeudi 25er mars 1 étape 10BN au lac de St-Jean... Vendredi 26er mars 1 étape 10BO au lac de St-Jean... Samedi 27er mars 1 étape 10BP au lac de St-Jean... Dimanche 28er mars 1 étape 10BQ au lac de St-Jean... Lundi 29er mars 1 étape 10BR au lac de St-Jean... Mardi 30er mars 1 étape 10BS au lac de St-Jean... Mercredi 31er mars 1 étape 10BT au lac de St-Jean... Jeudi 1er avril 1 étape 10BU au lac de St-Jean... Vendredi 2er avril 1 étape 10BV au lac de St-Jean... Samedi 3er avril 1 étape 10BW au lac de St-Jean... Dimanche 4er avril 1 étape 10BX au lac de St-Jean... Lundi 5er avril 1 étape 10BY au lac de St-Jean... Mardi 6er avril 1 étape 10BZ au lac de St-Jean... Mercredi 7er avril 1 étape 10CA au lac de St-Jean... Jeudi 8er avril 1 étape 10CB au lac de St-Jean... Vendredi 9er avril 1 étape 10CC au lac de St-Jean... Samedi 10er avril 1 étape 10CD au lac de St-Jean... Dimanche 11er avril 1 étape 10CE au lac de St-Jean... Lundi 12er avril 1 étape 10CF au lac de St-Jean... Mardi 13er avril 1 étape 10CG au lac de St-Jean... Mercredi 14er avril 1 étape 10CH au lac de St-Jean... Jeudi 15er avril 1 étape 10CI au lac de St-Jean... Vendredi 16er avril 1 étape 10CJ au lac de St-Jean... Samedi 17er avril 1 étape 10CK au lac de St-Jean... Dimanche 18er avril 1 étape 10CL au lac de St-Jean... Lundi 19er avril 1 étape 10CM au lac de St-Jean... Mardi 20er avril 1 étape 10CN au lac de St-Jean... Mercredi 21er avril 1 étape 10CO au lac de St-Jean... Jeudi 22er avril 1 étape 10CP au lac de St-Jean... Vendredi 23er avril 1 étape 10CQ au lac de St-Jean... Samedi 24er avril 1 étape 10CR au lac de St-Jean... Dimanche 25er avril 1 étape 10CS au lac de St-Jean... Lundi 26er avril 1 étape 10CT au lac de St-Jean... Mardi 27er avril 1 étape 10CU au lac de St-Jean... Mercredi 28er avril 1 étape 10CV au lac de St-Jean... Jeudi 29er avril 1 étape 10CW au lac de St-Jean... Vendredi 30er avril 1 étape 10CX au lac de St-Jean... Samedi 1er mai 1 étape 10CY au lac de St-Jean... Dimanche 2er mai 1 étape 10CZ au lac de St-Jean... Lundi 3er mai 1 étape 10DA au lac de St-Jean... Mardi 4er mai 1 étape 10DB au lac de St-Jean... Mercredi 5er mai 1 étape 10DC au lac de St-Jean... Jeudi 6er mai 1 étape 10DD au lac de St-Jean... Vendredi 7er mai 1 étape 10DE au lac de St-Jean... Samedi 8er mai 1 étape 10DF au lac de St-Jean... Dimanche 9er mai 1 étape 10DG au lac de St-Jean... Lundi 10er mai 1 étape 10DH au lac de St-Jean... Mardi 11er mai 1 étape 10DI au lac de St-Jean... Mercredi 12er mai 1 étape 10DJ au lac de St-Jean... Jeudi 13er mai 1 étape 10DK au lac de St-Jean... Vendredi 14er mai 1 étape 10DL au lac de St-Jean... Samedi 15er mai 1 étape 10DM au lac de St-Jean... Dimanche 16er mai 1 étape 10DN au lac de St-Jean... Lundi 17er mai 1 étape 10DO au lac de St-Jean... Mardi 18er mai 1 étape 10DP au lac de St-Jean... Mercredi 19er mai 1 étape 10DQ au lac de St-Jean... Jeudi 20er mai 1 étape 10DR au lac de St-Jean... Vendredi 21er mai 1 étape 10DS au lac de St-Jean... Samedi 22er mai 1 étape 10DT au lac de St-Jean... Dimanche 23er mai 1 étape 10DU au lac de St-Jean... Lundi 24er mai 1 étape 10DV au lac de St-Jean... Mardi 25er mai 1 étape 10DW au lac de St-Jean... Mercredi 26er mai 1 étape 10DX au lac de St-Jean... Jeudi 27er mai 1 étape 10DY au lac de St-Jean... Vendredi 28er mai 1 étape 10DZ au lac de St-Jean... Samedi 29er mai 1 étape 10EA au lac de St-Jean... Dimanche 30er mai 1 étape 10EB au lac de St-Jean... Lundi 31er mai 1 étape 10EC au lac de St-Jean... Mardi 1er juin 1 étape 10ED au lac de St-Jean... Mercredi 2er juin 1 étape 10EE au lac de St-Jean... Jeudi 3er juin 1 étape 10EF au lac de St-Jean... Vendredi 4er juin 1 étape 10EG au lac de St-Jean... Samedi 5er juin 1 étape 10EH au lac de St-Jean... Dimanche 6er juin 1 étape 10EI au lac de St-Jean... Lundi 7er juin 1 étape 10EJ au lac de St-Jean... Mardi 8er juin 1 étape 10EK au lac de St-Jean... Mercredi 9er juin 1 étape 10EL au lac de St-Jean... Jeudi 10er juin 1 étape 10EM au lac de St-Jean... Vendredi 11er juin 1 étape 10EN au lac de St-Jean... Samedi 12er juin 1 étape 10EO au lac de St-Jean... Dimanche 13er juin 1 étape 10EP au lac de St-Jean... Lundi 14er juin 1 étape 10EQ au lac de St-Jean... Mardi 15er juin 1 étape 10ER au lac de St-Jean... Mercredi 16er juin 1 étape 10ES au lac de St-Jean... Jeudi 17er juin 1 étape 10ET au lac de St-Jean... Vendredi 18er juin 1 étape 10EU au lac de St-Jean... Samedi 19er juin 1 étape 10EV au lac de St-Jean... Dimanche 20er juin 1 étape 10EW au lac de St-Jean... Lundi 21er juin 1 étape 10EX au lac de St-Jean... Mardi 22er juin 1 étape 10EY au lac de St-Jean... Mercredi 23er juin 1 étape 10EZ au lac de St-Jean... Jeudi 24er juin 1 étape 10FA au lac de St-Jean... Vendredi 25er juin 1 étape 10FB au lac de St-Jean... Samedi 26er juin 1 étape 10FC au lac de St-Jean... Dimanche 27er juin 1 étape 10FD au lac de St-Jean... Lundi 28er juin 1 étape 10FE au lac de St-Jean... Mardi 29er juin 1 étape 10FF au lac de St-Jean... Mercredi 30er juin 1 étape 10FG au lac de St-Jean... Jeudi 1er juillet 1 étape 10FH au lac de St-Jean... Vendredi 2er juillet 1 étape 10FI au lac de St-Jean... Samedi 3er juillet 1 étape 10FJ au lac de St-Jean... Dimanche 4er juillet 1 étape 10FK au lac de St-Jean... Lundi 5er juillet 1 étape 10FL au lac de St-Jean... Mardi 6er juillet 1 étape 10FM au lac de St-Jean... Mercredi 7er juillet 1 étape 10FN au lac de St-Jean... Jeudi 8er juillet 1 étape 10FO au lac de St-Jean... Vendredi 9er juillet 1 étape 10FP au lac de St-Jean... Samedi 10er juillet 1 étape 10FQ au lac de St-Jean... Dimanche 11er juillet 1 étape 10FR au lac de St-Jean... Lundi 12er juillet 1 étape 10FS au lac de St-Jean... Mardi 13er juillet 1 étape 10FT au lac de St-Jean... Mercredi 14er juillet 1 étape 10FU au lac de St-Jean... Jeudi 15er juillet 1 étape 10FV au lac de St-Jean... Vendredi 16er juillet 1 étape 10FW au lac de St-Jean... Samedi 17er juillet 1 étape 10FX au lac de St-Jean... Dimanche 18er juillet 1 étape 10FY au lac de St-Jean... Lundi 19er juillet 1 étape 10FZ au lac de St-Jean... Mardi 20er juillet 1 étape 10GA au lac de St-Jean... Mercredi 21er juillet 1 étape 10GB au lac de St-Jean... Jeudi 22er juillet 1 étape 10GC au lac de St-Jean... Vendredi 23er juillet 1 étape 10GD au lac de St-Jean... Samedi 24er juillet 1 étape 10GE au lac de St-Jean... Dimanche 25er juillet 1 étape 10GF au lac de St-Jean... Lundi 26er juillet 1 étape 10GG au lac de St-Jean... Mardi 27er juillet 1 étape 10GH au lac de St-Jean... Mercredi 28er juillet 1 étape 10GI au lac de St-Jean... Jeudi 29er juillet 1 étape 10GJ au lac de St-Jean... Vendredi 30er juillet 1 étape 10GK au lac de St-Jean... Samedi 31er juillet 1 étape 10GL au lac de St-Jean... Dimanche 1er août 1 étape 10GM au lac de St-Jean... Lundi 2er août 1 étape 10GN au lac de St-Jean... Mardi 3er août 1 étape 10GO au lac de St-Jean... Mercredi 4er août 1 étape 10GP au lac de St-Jean... Jeudi 5er août 1 étape 10GQ au lac de St-Jean... Vendredi 6er août 1 étape 10GR au lac de St-Jean... Samedi 7er août 1 étape 10GS au lac de St-Jean... Dimanche 8er août 1 étape 10GT au lac de St-Jean... Lundi 9er août 1 étape 10GU au lac de St-Jean... Mardi 10er août 1 étape 10GV au lac de St-Jean... Mercredi 11er août 1 étape 10GW au lac de St-Jean... Jeudi 12er août 1 étape 10GX au lac de St-Jean... Vendredi 13er août 1 étape 10GY au lac de St-Jean... Samedi 14er août 1 étape 10GZ au lac de St-Jean... Dimanche 15er août 1 étape 10HA au lac de St-Jean... Lundi 16er août 1 étape 10HB au lac de St-Jean... Mardi 17er août 1 étape 10HC au lac de St-Jean... Mercredi 18er août 1 étape 10HD au lac de St-Jean... Jeudi 19er août 1 étape 10HE au lac de St-Jean... Vendredi 20er août 1 étape 10HF au lac de St-Jean... Samedi 21er août 1 étape 10HG au lac de St-Jean... Dimanche 22er août 1 étape 10HH au lac de St-Jean... Lundi 23er août 1 étape 10HI au lac de St-Jean... Mardi 24er août 1 étape 10HJ au lac de St-Jean... Mercredi 25er août 1 étape 10HK au lac de St-Jean... Jeudi 26er août 1 étape 10HL au lac de St-Jean... Vendredi 27er août 1 étape 10HM au lac de St-Jean... Samedi 28er août 1 étape 10HN au lac de St-Jean... Dimanche 29er août 1 étape 10HO au lac de St-Jean... Lundi 29er août 1 étape 10HP au lac de St-Jean... Mardi 30er août 1 étape 10HQ au lac de St-Jean... Mercredi 31er août 1 étape 10HR au lac de St-Jean... Jeudi 1er septembre 1 étape 10HS au lac de St-Jean... Vendredi 2er septembre 1 étape 10HT au lac de St-Jean... Samedi 3er septembre 1 étape 10HU au lac de St-Jean... Dimanche 4er septembre 1 étape 10HV au lac de St-Jean... Lundi 5er septembre 1 étape 10HW au lac de St-Jean... Mardi 6er septembre 1 étape 10HX au lac de St-Jean... Mercredi 7er septembre 1 étape 10HY au lac de St-Jean... Jeudi 8er septembre 1 étape 10HZ au lac de St-Jean... Vendredi 9er septembre 1 étape 10IA au lac de St-Jean... Samedi 10er septembre 1 étape 10IB au lac de St-Jean... Dimanche 11er septembre 1 étape 10IC au lac de St-Jean... Lundi 12er septembre 1 étape 10ID au lac de St-Jean... Mardi 13er septembre 1 étape 10IE au lac de St-Jean... Mercredi 14er septembre 1 étape 10IF au lac de St-Jean... Jeudi 15er septembre 1 étape 10IG au lac de St-Jean... Vendredi 16er septembre 1 étape 10IH au lac de St-Jean... Samedi 17er septembre 1 étape 10II au lac de St-Jean... Dimanche 18er septembre 1 étape 10IJ au lac de St-Jean... Lundi 19er septembre 1 étape 10IK au lac de St-Jean... Mardi 20er septembre 1 étape 10IL au lac de St-Jean... Mercredi 21er septembre 1 étape 10IM au lac de St-Jean... Jeudi 22er septembre 1 étape 10IN au lac de St-Jean... Vendredi 23er septembre 1 étape 10IO au lac de St-Jean... Samedi 24er septembre 1 étape 10IP au lac de St-Jean... Dimanche 25er septembre 1 étape 10IQ au lac de St-Jean... Lundi 26er septembre 1 étape 10IR au lac de St-Jean... Mardi 27er septembre 1 étape 10IS au lac de St-Jean... Mercredi 28er septembre 1 étape 10IT au lac de St-Jean... Jeudi 29er septembre 1 étape 10IU au lac de St-Jean... Vendredi 30er septembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Samedi 1er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Dimanche 2er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Lundi 3er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mardi 4er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mercredi 5er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Jeudi 6er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Vendredi 7er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Samedi 8er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Dimanche 9er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Lundi 10er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mardi 11er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mercredi 12er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Jeudi 13er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Vendredi 14er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Samedi 15er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Dimanche 16er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Lundi 17er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mardi 18er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mercredi 19er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Jeudi 20er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Vendredi 21er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Samedi 22er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Dimanche 23er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Lundi 24er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mardi 25er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mercredi 26er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Jeudi 27er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Vendredi 28er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Samedi 29er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Dimanche 30er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Lundi 31er octobre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mardi 1er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mercredi 2er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Jeudi 3er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Vendredi 4er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Samedi 5er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Dimanche 6er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Lundi 7er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mardi 8er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mercredi 9er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Jeudi 10er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Vendredi 11er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Samedi 12er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Dimanche 13er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Lundi 14er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mardi 15er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mercredi 16er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Jeudi 17er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Vendredi 18er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Samedi 19er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Dimanche 20er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Lundi 21er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mardi 22er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mercredi 23er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Jeudi 24er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Vendredi 25er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Samedi 26er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Dimanche 27er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Lundi 28er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mardi 29er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mercredi 30er novembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Jeudi 1er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Vendredi 2er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Samedi 3er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Dimanche 4er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Lundi 5er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mardi 6er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mercredi 7er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Jeudi 8er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Vendredi 9er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Samedi 10er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Dimanche 11er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Lundi 12er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mardi 13er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mercredi 14er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Jeudi 15er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Vendredi 16er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Samedi 17er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Dimanche 18er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Lundi 19er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mardi 20er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mercredi 21er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Jeudi 22er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Vendredi 23er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Samedi 24er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Dimanche 25er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Lundi 26er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mardi 27er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Mercredi 28er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Jeudi 29er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Vendredi 30er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean... Samedi 31er décembre 1 étape 10IV au lac de St-Jean...

Le Dauphiné libéré - MARDI 5 MAI 2020

Les ateliers masques rassemblent les bonnes volontés



Tout d'abord, Sophie... Les ateliers masques rassemblent les bonnes volontés... Photos de D.J.M.F.

Le Dauphiné libéré - MARDI 16 JUIN 2020

AUSOIS La commune se lance dans le concours "village fleuri"

La municipalité vient de lancer un appel à candidats pour participer à une commission "Village fleuri". La commune... Photos de D.J.M.F.

Le Dauphiné libéré - MERCREDI 29 JUILLET 2020

AUSOIS La Semaine culturelle explore le baroque autrement

Si vraiment la définition du baroque... La Semaine culturelle explore le baroque autrement... Photos de D.J.M.F.

Le Dauphiné libéré - MERCREDI 8 JUILLET 2020

AUSOIS Le violoncelliste Gautier Capuçon a lancé la saison estivale

"Un été en France" est le nom de la tournée du célèbre violoncelliste Gautier Capuçon... Photos de D.J.M.F.

Le Dauphiné libéré - VENDREDI 14 AOÛT 2020

MAURIENNE

AUSOIS La Transmaurienne anime le village

Après les trois premières journées de course à Val Cenis, la caravane de la Transmaurienne s'est déplacée à Aussois pour trois nouvelles journées... Photos de D.J.M.F.

Le Dauphiné libéré - SAMEDI 15 AOÛT 2020

AUSOIS Une semaine culturelle riche en événements

La semaine culturelle d'Aussois est riche en événements... Photos de D.J.M.F.

La Maurienne - JEUDI 20 AOÛT 2020

AUSOIS Une Assomption sans pompiers...



Le contexte sanitaire n'a pas empêché la tenue de la procession, qui partait ill de la place du village d'Aussois.

Le Dauphiné libéré - VENDREDI 21 AOÛT 2020

MAURIENNE

AUSOIS Les peintures murales de l'église sont restaurées

Un chantier de deux mois et demi pour restaurer les peintures murales de l'église d'Aussois... Photos de D.J.M.F.

La Maurienne - JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020

AUSOIS

De quoi avoir le vertige !



Pêché sur une angle à 40 m de hauteur, les forêts de l'Essillon ont été l'écrin d'un fabuleux spectacle...

Mardi 25 août à Aussois... Une discipline sportive apparue dans les années 1980, consistant à se déplacer sur une simple tendue en hauteur... Photos de D.J.M.F.

Le Dauphiné libéré - MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020

Le nettoyage du village a mobilisé près de 50 personnes

A la fin de la saison d'hiver dernier, le confinement avait empêché l'organisation du nettoyage de la station, devenu au fil des années un moment incontournable de la vie du village. Pour ne pas oublier cette action citoyenne, le ski club La Gentiane a donc rendu visite à tous les membres du club pour une opération nettoyage ce week-end.



Enfants du ski club, parents et bénévoles rassemblés à la fin du nettoyage de fin d'été.

AUSSOIS Astronomie et vie nocturne

"Éteindre le ciel, c'est éclairer les étoiles !"



Élodie Chaves propose une découverte des étoiles et du ciel avec l'aide du planétarium.

La commune d'Aussois exprime, depuis le 9 octobre, une extinction partielle de l'éclairage public dans certains secteurs du village et selon des créneaux horaires bien définis. Ce qui permet également une observation différente du ciel nocturne.

Au programme - Mercredi 21 octobre. Observation du ciel, à 21 heures, sur le parking de Plan-de-la-Croix.

Le Dauphiné libéré - SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2020

Tous mobilisés pour accueillir les vacanciers à Noël

Les habitants d'Aussois ont été réactifs et ont su mobiliser pour exprimer leur incompréhension suite aux décisions gouvernementales. Ils ont redit une nouvelle fois l'impact négatif sur toute l'économie locale et les conséquences en cas de fermeture des remontées mécaniques pour ce début de saison.



Tous rassemblés au pied des pistes pour la même cause.

Le Dauphiné libéré - JEUDI 8 OCTOBRE 2020

AUSSOIS Extinction de l'éclairage public

À partir de demain vendredi 9 octobre, à titre expérimental, la commune procède à une extinction partielle de l'éclairage public sur le pourtour du village de 23 à 5 heures.

Le Dauphiné libéré - MARDI 22 DÉCEMBRE 2020

MAURIENNE

"Fleurs et neige": une rénovation réussie, mais une ouverture décalée

Le village de vacances le plus ancien de Savoie a entrepris une reconstruction complète de ses 43 chambres ainsi que l'accueil et l'espace bar détente.



Christophe Sartou, directeur de "Fleurs et neige", est heureux de l'état des travaux mais soucieux pour l'avenir immédiat de centre au vu de la crise sanitaire.

Un suivi hebdomadaire réalisé par le cabinet DAP Architecture de Frédéric Legendre et la coordination du chantier par le maître d'œuvre de la Maurienne.

Le Dauphiné libéré - MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2020

Ski freestyle : Owen Branjoneau en coupe du monde

Membre de l'équipe freestyle du club d'Aussois, Owen Branjoneau vit son rêve à fond et continue de jalonner son parcours de skieur de haut niveau dans sa spécialité, le slopestyle.



De retour au ski club d'Aussois, Owen se rassure dans son village natal.

Le soutien financier et technique de la commune d'Aussois a permis à Owen de se consacrer à sa passion.

Le Dauphiné libéré - SAMEDI 23 JANVIER 2021

Championnat de France de ski alpinisme : les Mauriennais sont dans la course



Léna et Candice Bonnet, courantes après l'effort intense de la course, où elles réalisent 2e et 3e. Photo Le Dauphiné libéré.

Les Mauriennais se sont particulièrement mis en valeur lors de l'épreuve individuelle de ski alpinisme dans la station. Si Thibault Anselmet a été le coureur le plus remarqué avec son 3e titre de champion de France, il ne sont pas moins de dix à être montés sur le podium.

d'Anselme Damevin en U120 et la 3e place de Jérémy Anselmet en U18. Quant aux vétérans hommes, les infatigables compétiteurs polyvalents Ludovic Pommerehne et Yoann Caillot finissent 1er et 3e.

Le Dauphiné libéré - JEUDI 21 JANVIER 2021

24 MODANE / HAUTE MAURIENNE

HAUTE MAURIENNE VANOSIE / CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SKI ALPINISME



Après seulement 300 m de course, Anne-Gaëlle Molliet coupe déjà une immense courbe.

Après seulement 300 m de course, Anne-Gaëlle Molliet coupe déjà une immense courbe. Elle domine individuellement le descente.

Le Dauphiné libéré - MARDI 19 JANVIER 2021

Ski alpinisme : les bénévoles plus que jamais mobilisés



Ils ne sont pas tous sur la photo, mais la cloaque de bénévoles a bien mérité les remerciements des coureurs et des organisateurs.

Il est dans les Pyrénées que les bénévoles du ski alpinisme ont été mobilisés pour organiser le championnat de France de ski alpinisme. Les bénévoles ont été remerciés pour leur engagement et leur dévouement.



Les concurrents s'ont pas vraiment fait la forme d'admirer les paysages de haut de blanc portant les couleurs de leur région. Les chutes de neige récentes leur ont offert des conditions de course très intéressantes.



Léna Bonnet (en premier plan) et Candice Bonnet (en deuxième plan) ont été les plus rapides de la course. Elles ont réalisé un excellent temps de 1:00:00. Les autres skieuses ont également réalisé de très bons temps.

VTSV

terrassements
signalisation verticale
maçonnerie - déneigement

73500 LA NORMA
Tél. 04 79 20 41 57
e.mail : vtsv@wanadoo.fr
site : www.vtsv.fr




Coop Haute-Maurienne
Vanoise

Beaufort • Bleu de Bonneval

36 Rue de l'Arc
73480 Val Cenis Lanslebourg

Tél. : 04 79 05 92 79

Circuit de visite
Retrouvez tous nos magasins sur
www.coophautemaurienne.fr



gap
éditions
Communication

**Votre spécialiste
en communication graphique**

Confiez-nous la conception, la réalisation
et l'impression de vos documents.

Toutes les compétences de notre équipe au service de vos
supports imprimés (ou numériques) pour un produit fini de qualité.

2 rue du Marais, ZAC du Puits d'Ordet 73190 CHALLES-LES-EAUX
Tél. 04 79 72 67 85 / E-mail : isabelle-pajean@gap-editions.fr / www.editionsgap.fr

RESTAURANT
Le Fort Marie-Christine



Eric Guéritot
Philippe Bernard
Tél. 04 79 20 36 44
www.fort-mariechristine.com
info@fort-mariechristine.com

Monument historique classé et restauré
Restaurant gîte d'étape, gîte de groupe.

Menus, carte et spécialités de 15,50 € à 35 €

Pompes funèbres - Marbrerie - Chambre funéraire

PERMANENCES 7j/7 - 24h/24



Pompes Funèbres de la Vanoise
Marbrerie

120 route de Bardonnèche
73500 Modane
Tél. 04 79 05 04 08
mpfvanoise@wanadoo.fr

Organisation des obsèques
Inhumation - Crémation
Marbrerie - Articles funéraires
Fleurs - Plaques
Contrats obsèques



Pompes funèbres
Mauriennes

46 avenue du Mont Cenis
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél. 04 79 83 21 77
pfmauriennes@orange.fr



GRAND PARCOURS AUSSOIS

3 ET 4 JUILLET 2021

ACTIVITÉS VERTICALES



PARCOURS

DÉCOUVERTE

ESCALADE / RAPPEL /

PARCOURS ALPIN / VIA FERRATA

PROGRESSION / NUITÉE

EN REFUGE

50^{ÈME}

AUSSOIS

Semaine

CULTURELLE

Rencontre entre gens d'ici et gens d'ailleurs,
Rencontre entre l'homme et la nature.

24 > 30

JUILLET 2021

PUMP
PARTY

4 JOURS

TOUTES LES PRATIQUES
VÉLO ET GLISSE URBAINE

21-22 AOÛT

PUMPTRACK D'AUSSOIS